

Auzeville-Tolosane

la lettre

novembre 2009 - n° 77

www.auzeville-tolosane.fr



Le quartier du Pont de Bois



6

**Taxe
professionnelle**

15

**Bienvenue
aux nouveaux
Auzevillois**

20

**Les inaugurations
de la rentrée**

22

**Mutualisation
des équipements
sportifs**

25

**La rentrée des
associations**



Magazine communal
d'Auzeville-Tolosane

L'esprit de la lettre

*La vérité générale et abstraite est le plus précieux de tous les biens...
La vérité particulière et individuelle n'est pas toujours un bien,
elle est quelque fois un mal, très souvent une chose différente.*

Jean-Jacques Rousseau

La Lettre d'Auzeville, comment ça marche ?

Le comité de rédaction n'a pas de composition définitivement arrêtée. Chacun, auteur ou non, est bienvenu pour le pluralisme. Quiconque peut envoyer un article sous réserve de se soumettre aux règles minimales ci-dessous :

- Penser à l'intérêt que le lecteur va trouver à cet écrit,
- Respecter les notions et les personnes citées, vérifier le bien fondé des critiques,
- Se limiter en volume, faire un découpage en sections, proposer une ou deux illustrations,
- Dans la mesure du possible, fournir le manuscrit sous forme informatique.

Avertissement : En cas de besoin, pour améliorer la présentation et pour donner une certaine homogénéité à la publication, des éléments comme titre, sous-titres, intertitres et autres notes peuvent être modifiés ou rajoutés par le comité de rédaction.

Dates de parution (3 fois par an) : fin février, fin juin et début novembre. Si vous souhaitez déposer une contribution, prévoyez que le sommaire est arrêté deux mois avant la publication.

Découpage du canard :

- Les **INFOS MUNICIPALES** est la seule rubrique rédigée par la municipalité es qualité, sous sa seule responsabilité. Elle constitue le « bulletin municipal ».
- La **VIE ASSOCIATIVE** et le **MAGAZINE** sont ouvertes à quiconque a besoin de faire connaître ses activités dans la commune ; notamment les associations ayant pour objet essentiel l'animation communale à but sportif, culturel et de loisirs.

Bulletin communal n° 77

Conçu par la Commission Information

Responsable : Monique Lemort - Édition Mairie d'Auzeville

Comité de rédaction : M. Bouchardy, M. et B. Boutaud,
C. Jeanpierre, T. Kha Vang, M. Langlade, Y. Lambœuf, S. Laconde,
M. Lemort, M. Valladon, F.-R. et S. Valette, P. Villardry

Iconographie / Crédit photo : Yves Lambœuf, Pierrette Villardry,
Denis Monchy, Service Animation, Marie-Pierre Madaule,

G. Debeaurain, M. Langlade, P. Dumas

1^{er} de couverture : Photo de G. Debeaurain

Réalisation : Imprimerie du Sicoval - Labège

Sommaire

INFOS MUNICIPALES

■ Le mot du Maire	3
■ L'essentiel des conseils	4
■ La taxe professionnelle	6
■ Budget et Impôts locaux	7
■ TCSP, la jungle	9
■ Le quartier du Pont de Bois : visite guidée	10
■ Centre de post-cure	12
■ « Auzeville city »	14
■ Bienvenue aux nouveaux Auzevillois	15
■ Les ados en balade	16
■ Les enfants en vacances	17
■ Les inaugurations de la rentrée	20
■ Mutualisation des équipements sportifs	22
■ Agenda des événements	24

ASSOCIATIONS

■ L'actualité du Foyer Rural René Lavergne	25 à 27
■ La rentrée des associations sportives	28 à 29

FORUM

■ 30 ou pas 30 ?	30
------------------------	----

MAGAZINE

■ 100 bougies pour l'ENSAT	32
■ Le BRP	33
■ La rentrée de l'Europe	34

DIVERS

■ État civil	35
■ Pharmacies de garde	35

Le mot du Maire



Les collectivités locales

Communes, intercommunalités, départements et régions sont très directement concernés, d'une part, par la suppression de la taxe professionnelle et, d'autre part, par le projet de loi sur les évolutions de ces institutions.

La suppression de la taxe professionnelle, dès 2010, va priver les collectivités locales d'une ressource importante qui représente 45 % de la totalité de leurs ressources fiscales.

Tout le monde s'accordait pour dire que la taxe professionnelle devait être maintenue. Par contre, les bases à partir desquelles cette taxe professionnelle était établie devaient être modifiées. Il y avait un quasi consensus pour que soit prise en compte la valeur ajoutée.

Cette suppression de la taxe professionnelle aura au moins 3 conséquences majeures :

- le transfert d'une partie des impôts des entreprises sur les ménages,
- le creusement du déficit du budget de l'Etat qui est abyssal et qu'on ne peut plus accepter car ce sont nos enfants qui devront rembourser nos dettes,
- la suppression du lien fiscal entre, d'une part, les entreprises et, d'autre part, les communes et les intercommunalités vont amener ces dernières à réduire, voire à supprimer leurs investissements dans le développement économique.

Cette question de la suppression de la taxe professionnelle fait l'objet d'un article dans ce numéro de la Lettre.

Le projet de loi sur les évolutions des collectivités locales va être discuté au Parlement à partir de la fin de cette année. Si certaines de ces évolutions sont nécessaires et là aussi font l'objet d'un large consensus comme l'achèvement de la carte de l'intercommunalité ou encore la spécialisation des compétences, d'autres comme la création de conseillers territoriaux vont créer de la confusion et rendre les choses encore plus incompréhensibles. N'oublions pas le rôle des collectivités locales, leur proximité avec les citoyens. A l'aune de la bonne gestion et de l'efficacité tout concourt à penser qu'elles font bien mieux que l'Etat. Ce ne sont pas elles qui sont responsables des déficits colossaux et de l'endettement désormais insupportable de notre pays.

Commençons par changer ce qui marche mal et ne détruisons pas ce qui marche plutôt bien.

François-Régis Valette

Conseils municipaux en bref

Vous trouverez ici l'essentiel de ce qui a été décidé en conseil municipal. Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes rendus en mairie ou sur le site Internet de la mairie auzeville-tolosane.fr ou auzeville31.fr

■ Conseil municipal du 17 juin

➤ Révision des règlements et tarifs communaux relatifs aux activités périscolaires et à la restauration scolaire pour 2009/2010

- Restauration en période scolaire pour les enfants :

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHE	TARIF EN €
jusqu'à 564	1	1,00
de 565 à 936	2	1,70
de 937 à 1102	3	2,35
de 1 103 à 1 275	4	3,00
de 1 276 à 1 462	5	3,80
1 463 et au-delà	6	4,50

- CLAE (Centre Loisir Associé à l'Ecole) - Forfait trimestriel

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHE	TARIF EN €
jusqu'à 564	1	0,00
de 565 à 936	2	11,00
de 937 à 1 102	3	32,00
de 1 103 à 1 275	4	62,00
de 1 276 à 1 462	5	87,00
1 463 et au-delà	6	103,00

- Accueil ponctuel CLAE : paiement par ticket : 1 ticket pour l'accueil du matin, 1 ticket pour l'accueil du soir, le carnet de 10 tickets : 14,50 ; accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) des mercredis : certains enfants bénéficiant d'une Aide Personnalisée Individuelle dispensé dans le cadre de l'Ecole le mercredi matin, aussi les tarifs de l'ALSH ont ils été aménagés en conséquence :

- ALSH sans soutien scolaire

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHE	TARIF €/1/2 J	TARIF €/JOUR
jusqu'à 564	1	1,10	2,10
de 565 à 936	2	2,15	4,20
de 937 à 1102	3	4,40	8,15
de 1103 à 1275	4	7,25	13,80
de 1276 à 1462	5	9,80	18,60
1463 et au-delà	6	11,40	21,50

- fréquentation ponctuelle, soit 1 ou 2 fois par trimestre : mercredi 1/2 journée : 14,00 €, journée entière : 27,00 €

- ALSH avec soutien scolaire

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHE	TARIF €/1/2 J	TARIF €/JOUR
jusqu'à 564	1	0,65	1,65
de 565 à 936	2	1,20	3,30
de 937 à 1102	3	2,50	6,40
de 1103 à 1275	4	4,20	10,85
de 1276 à 1462	5	5,65	14,60
1463 et au-delà	6	6,55	16,90

- fréquentation ponctuelle, soit 1 ou 2 fois par trimestre : mercredi 1/2 journée : 8,05 € mercredi journée entière : 21,25 €

- Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) des vacances sur site
- forfait semaine :

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHE	TARIF €/JOUR
jusqu'à 564	1	1,60
de 565 à 936	2	3,10
de 937 à 1102	3	6,00
de 1 103 à 1 275	4	9,90
de 1 276 à 1 462	5	13,40
1 463 et au-delà	6	15,50

- fréquentation ponctuelle, soit 2 jours maximum par semaine : la journée : 27,00 €

- au-delà de deux jours, la semaine complète sera facturée.

➤ Transfert de l'instruction des autorisations du droit des sols et de la compétence réseau de chaleur au Sicoval

Par délibération n° 2008-300 du 13 octobre 2008, le Sicoval a engagé une modification de ses statuts afin de mettre en place un service d'instruction des autorisations du droit des sols. Cette modification a fait l'objet d'une approbation de la majorité qualifiée des communes-membres, et est entérinée par l'arrêté préfectoral du 7 juillet 2009. Le service d'instruction des autorisations du droit des sols aura notamment pour objectifs de : garantir l'instruction réglementaire des dossiers, apporter une assistance technique aux communes, garantir un cadre juridique (veille et instruction des dossiers), optimiser l'information entre le service d'instruction des autorisations du droit des sols et les communes. Au vu des éléments apportés, le Conseil Municipal décide de transférer l'instruction des autorisations de construire au service du droit des sols de la Communauté d'Agglomération du Sicoval.

■ Conseil municipal du 8 juillet

➤ Conventions d'équipement pour l'utilisation de structures sportives de 2009 à 2012 avec l'ADAS-INRA et l'ENSAT

Les conventions antérieures arrivant à échéance, il était nécessaire de renouveler les conventions d'équipement entre la commune d'Auzeville-Tolosane et l'ADAS INRA et entre la commune d'Auzeville-Tolosane et l'ENSAT. Ces conventions fixent les modalités d'utilisation par la commune d'une part, du terrain de tennis, de la salle d'activité et des vestiaires et sanitaires attenants de l'ADAS INRA et d'autre part, du terrain multi-activités de l'ENSAT.

➤ Schéma directeur des pistes cyclables

Contexte : Le Sicoval remet à jour son propre schéma directeur pour la période 2010 - 2014. Il convient donc que la commune d'Auzeville émette une proposition, en cohérence avec les communes voisines.

Principes retenus : En cohérence avec le futur PDU et pour limiter l'usage de l'automobile, le Conseil Municipal souhaite favoriser les déplacements en mode doux et en particulier l'usage du vélo pour des trajets domicile travail, domicile écoles, domicile commerces. Les lieux répondant à ces critères et pouvant être atteints à vélo ont été identifiés et sont les suivants : Parc du Canal à Ramonville, Innopole de Labège, Intermarché de Ramonville, Centre ancien de Ramonville, Collège André Malraux à Ramonville, Centre de Castanet.

Le schéma communal doit en outre favoriser les circulations douces à l'intérieur d'Auzeville. En particulier, relier par des itinéraires relativement sécurisés les différents lieux de vie de la commune : Centre ancien (Mairie vieille, tennis, salle Orange) ; Écoles (René Goscinny, Aimé Césaire, Lycée Agricole, ENSAT) ; Cœur de quartier du Pont de Bois (Bibliothèque, Foyer des aînés, Salles d'activité) ; Zone commerciale le long de la RD813 ; Terrains et salles de sport (Espace René Lavergne, Terrain de football, futur complexe sportif) ; l'INRA ; Les futurs quartiers d'Argento, de Lamalamaure et des Minimes. Il faut noter que les liaisons vers Pechbusque et Mervilla, ne sont pas jugées prioritaires pour des raisons de densité de population et de relief accidenté. Ce point devra toutefois être validé par le Sicoval.

Propositions :

a) *assurer la continuité de la traversée d'Auzeville entre Castanet et Ramonville par :*

- le prolongement de la piste de l'allée du Champ Long et de l'allée des Pommiers vers la station d'épuration. Cette piste continue ensuite vers Port-Sud et permet de rejoindre le Parc du Canal. Le tracé exact reste à définir, mais devrait logiquement longer le Chemin du Canal, puis obliquer vers la station d'épuration, soit en longeant l'EBC, soit plus au nord par le chemin d'exploitation du Lycée Agricole.
- Le prolongement de la piste du Chemin du Dr Delherm vers le carrefour de Grand Chemin et le RD813. Un tracé dans le prolongement de la piste existante jusqu'à l'Allée de l'Ermitage, puis l'allée de la Soulane et le Chemin Saint-Séverin est envisagé.
- La création d'une piste traversant le village depuis le Chemin du Dr Delherm en passant par le chemin de l'Église. Cet itinéraire rejoindrait le chemin Saint-Jean soit par le Chemin de la Mairie, soit par le Chemin Del Prat. Il faut noter que cette liaison cyclable ne pourra être réalisée que dans le cadre de la création d'un plan de circulation dans le centre ancien du village. Cette piste sera reliée par le Chemin de la Barrière à l'avenue de Suisse à Ramonville.

b) *relier les zones d'habitation denses aux zones commerciales et d'activité économique par :*

- le prolongement des bandes cyclables longeant l'avenue de l'Agrobiopole en direction de Labège Innopole. Cette liaison, bien que nécessaire, est liée au prolongement de l'avenue de l'Agrobiopole. Les franchissements du Canal du Midi, de l'Hers et de l'Autoroute ne sont

pas envisageables autrement, pour des raisons économiques. (Variante : une passerelle sur le Canal soit vers la station d'épuration, soit dans le prolongement du chemin du Pont de Bois permettrait de rejoindre la piste cyclable vers Castanet et Ramonville).

- la création d'une liaison entre la RD813 (secteur de La Durante ou souterrain vers le Lycée Agricole) et le futur quartier d'Argento puis le chemin de la Barrière par les quartiers de Moulin Armand 1 & 2.
 - la création d'une liaison au sud et à l'ouest du village, reliant les futurs quartiers des Minimes et de Lamalamaure, d'une part, au RD813 et, d'autre part, au Chemin de Mervilla. Ce tracé est à inclure dans les schémas d'aménagement de ces deux quartiers. L'aménagement du Chemin de Mervilla sera rendu nécessaire par la création du quartier de Lamalamaure et devra tenir compte du besoin de cette liaison cyclable.
- c) *aménager une piste cyclable entre le rond point de Négret et la limite de Ramonville.*

■ Conseil municipal du 16 septembre

➤ **Convention de mutualisation avec la Région et le Lycée Agricole pour l'utilisation d'équipements sportifs**

Il est proposé de signer une convention de mutualisation entre la Région, le Lycée Agricole et la commune d'Auzeville-Tolosane afin de fixer les modalités d'utilisation par la Commune des structures sportives du Lycée Agricole pour le période de septembre 2009 à juin 2010. Les principales dispositions de ce projet de convention, négocié depuis plusieurs mois avec la Région et le Lycée sont présentées : les structures sportives du Lycée qui sont mutualisées sont le nouveau gymnase, l'ancien gymnase et le terrain de rugby qui sont mis à la disposition de la Commune à raison de 3 soirées par semaine plus les week-ends plus les petites vacances scolaires. La Commune apportera en contrepartie, pour l'année, une rétribution pour l'utilisation d'un montant de 15 000 €, participera à l'entretien des équipements mutualisés à raison de 180 heures pour le ménage et 50 heures pour la tonte.

➤ **Approbation d'une modification statutaire du Sicoval**

Cette modification est rendue nécessaire par la prise de compétence « Réseau à base d'énergie renouvelable : création et exploitation d'équipements de production et de distribution de chaleur, d'intérêt communautaire » au titre de la compétence optionnelle « *protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie* ».

Dans le cadre de l'Agenda 21 et de la politique de lutte contre l'effet de serre, la communauté d'agglomération du Sicoval aménage les zones d'habitat dans le respect de la Charte Qualité Habitat mais souhaite aller plus loin en permettant à la communauté de mettre en œuvre, si l'étude de faisabilité est concluante, la création et l'exploitation d'équipements de production et de distribution de chaleur. Cette compétence ne se mettra en œuvre que sur des opérations d'intérêt communautaire.

Monique Lemort

La taxe professionnelle en questions

La taxe professionnelle sera supprimée en 2010.

Les explications. Les enjeux. Les conséquences

L Le 5 février dernier le Président de la République annonçait la suppression de la taxe professionnelle dès le 1^{er} janvier 2010.

Créée par la loi du 29 juillet 1975, la taxe professionnelle est l'un des 4 impôts perçus par les collectivités locales. Les 3 autres impôts sont : la taxe d'habitation (TH), la taxe sur le foncier bâti (TFB) et la taxe sur le foncier non bâti (TFNB).

- **Qui paie la taxe professionnelle ?** Elle ne concerne pas les ménages, mais uniquement les entreprises. Pour être précis elle est due chaque année par les personnes physiques ou morales qui exercent en France, à titre habituel, une activité professionnelle non salariée.

- **Comment détermine-t-on son montant ?** Le montant de la taxe professionnelle est égal au produit d'une base d'imposition par le taux voté par les communes ou par l'intercommunalité. Cette base d'imposition bénéficie, sans condition, d'un abattement de 16 %. Cette base d'imposition est établie à partir des immobilisations bâties ou non bâties soumises à la taxe foncière et des équipements et biens mobiliers.

- **Pourquoi le Président de la République a décidé de supprimer la taxe professionnelle ?** Officiellement « *parce qu'il fallait libérer l'investissement en allégeant les taxes payées par les entreprises* ». En réalité, il s'agissait de donner satisfaction au MEDEF qui réclamait la suppression pure et simple de cette taxe ou tout au moins de ce que les entreprises en payaient encore, bien qu'elle ne constitue plus guère qu'entre 1 et 2 % de leurs charges.

- **Le Président de la République affirme que la suppression de la taxe professionnelle a pour objet d'éviter les délocalisations et de conserver des emplois.** C'est le type d'argument qui a autant de crédibilité que l'argument qui avait été avancé pour réduire la TVA sur la restauration de 19,6 à 5,5 %. Vous vous souvenez : cela allait permettre une baisse des prix pratiqués et créer des emplois dans la restauration. On a vu ce qu'il en est advenu et cela coûte 3 milliards au budget de l'Etat.

- **Que représente la taxe professionnelle dans les ressources des collectivités locales ?** La taxe professionnelle représentait 45 % des ressources fiscales des collectivités locales en 2008 soit 22,6 milliards d'euros. Sur ce montant les entreprises ne payaient plus que

11,7 milliards d'euros et l'Etat 11 milliards d'euros en compensation des multiples dégrèvements qu'il avait décidé et qui étaient effectués depuis des années.

- **Quelle est la part des collectivités locales dans l'investissement public ?** Les collectivités locales assurent à elles seules 73 % de tout l'investissement public et contribuent fortement au développement économique.

- **La taxe professionnelle est perçue par le Sicoval. Qu'en fait-il ?** Le montant de la taxe professionnelle perçue par le Sicoval en 2009 s'élève à 27 156 752 euros. Plus de la moitié (53 %), à savoir 14 451 740 euros, sont redistribués aux 36 communes du Sicoval. Le reste sert, pour une part, à financer le développement économique par l'aménagement et l'entretien de parcs d'activités, des pépinières et hôtels d'entreprises, des services aux entreprises tel le réseau très haut débit, le financement de projets et des pôles de compétitivité économique... Une autre part du montant de cette taxe professionnelle conservée par le Sicoval sert à financer les transports, des services gratuits aux communes et aux habitants (services de l'emploi, permanences d'avocats...), le logement social et à subventionner les associations culturelles, sportives, de solidarité sociale...

- **Quel est le montant de la taxe professionnelle versée par le Sicoval à la commune d'Auzeville en 2009 ?** 572 072 €.

- **Quel est le montant des impôts locaux payés par les ménages à la commune en 2009 ?** Le montant cumulé des 3 taxes (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti) payé par les habitants à la commune en 2009 s'élève à 935 429 €.

- **En clair, en 2009, la taxe professionnelle perçue par notre commune représente plus de 61 % du montant des impôts locaux payés à la commune par les ménages ?** C'est exactement cela.

- **Les conséquences de la suppression de la taxe professionnelle ?** Elles sont nombreuses. On peut en citer trois, essentielles : le transfert d'une partie des impôts des entreprises sur les ménages ; le creusement du déficit du budget de l'Etat qui est abyssal et qu'on ne peut plus accepter car ce sont nos enfants qui devront rembourser nos dettes ; la suppression du lien fiscal entre, d'une part ; les entreprises et, d'autre part, les communes et les intercommunalités vont amener ces dernières à réduire voire supprimer leurs investissements dans le développement économique.

François-Régis Valette

Budget et impôts locaux

Retour sur le budget et les impôts locaux pour l'année 2009

■ Préambule

Nous vous avons régulièrement informé de l'évolution du contexte financier intéressant les collectivités locales (communes, intercommunalités, départements et régions) depuis l'été 2008 dans les éditions successives de la Lettre : le n° 74 d'octobre 2008, le n° 75 de février 2009 et le n° 76 de juin 2009.

C'est dans l'édition n° 76 de juin 2009 que nous vous avons présenté le budget communal de l'année 2009 voté par le Conseil Municipal le 31 mars 2009 ainsi que les taux des impôts locaux en très forte hausse.

■ Rappel détaillé des faits

a) La dotation globale de fonctionnement (DGF)

Chaque année l'Etat verse aux Collectivités Locales (Communes, Intercommunalités, Départements et Régions) une dotation appelée Dotation Globale de Fonctionnement pour remplir en son lieu et place des missions qu'il leur confie. Le montant global annuel de cette dotation était fixé dans le cadre d'un contrat qui lie l'Etat et les Collectivités Locales.

En août 2008 le Gouvernement décide, unilatéralement, de rompre ce contrat. La conséquence est, dès 2009, au mieux une stagnation du montant de cette dotation et, au pire, une diminution pour certaines collectivités. Cette décision a été aggravée par un changement des règles qui fixent la population de la collectivité prise en compte pour calculer le montant de la dotation. C'est ainsi que le montant de la DGF perçu par notre commune qui était de 370 024 € en 2008 a régressé à 319 428 € en 2009.

Bilan pour notre commune pour l'année 2009 : une perte de 50 596 €.

En fait la perte réelle dépasse les 80 000 € car c'est la population de 2006 qui a été prise en compte et non celle de 2009.

b) La nouvelle organisation de la semaine scolaire

Au printemps 2008 le Ministre de l'Education Nationale décide de modifier l'organisation de la semaine scolaire. Conséquence : à la rentrée de septembre 2008, dans notre commune, la semaine scolaire se déroule sur 4 jours par semaine au lieu de 4 jours et demi. Cela nous oblige à mettre en place un accueil supplémentaire pour les enfants le mercredi matin. Contrairement aux autres accueils il ne bénéficie d'aucune aide de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Il est entièrement financé par les parents qui l'utilisent et par le budget communal.

Bilan pour notre commune sur la totalité de l'année 2009 : 24 500 €.

c) Les droits de mutation

Des droits et taxes sont payés par les acheteurs de biens immobiliers (maisons, appartements...) au moment de leur acquisition. Une partie de ces droits est versée aux Collectivités Locales. La crise économique a un très lourd impact sur ces transactions en forte diminution en 2009. Conséquence : une baisse considérable du montant des droits reversés aux Collectivités Locales d'environ 33 %.

Bilan pour notre commune pour l'année 2009 : une perte de 55 000 €.

■ Le bilan

Les pertes de ressources :

- La Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat : 50 596 €
- Les droits de mutation : 55 000 €

Les dépenses supplémentaires :

- La nouvelle organisation de l'année scolaire : 24 500 €

Cela représente

un total cumulé de : 130 096 €

Pour compenser ces pertes de ressources et ces dépenses supplémentaires nous avons été amenés à augmenter les taux des impôts locaux : 11 % pour la Taxe d'Habitation, 11% pour le Foncier Non Bâti et 20 % pour le Foncier Bâti. **L'augmentation des taux a procuré une recette supplémentaire de 119 901 €.**

A titre de comparaison le tableau ci-après donne les taux communaux en 2008 et 2009 ainsi que les taux moyens des communes dans le département de la Haute-Garonne en 2008.

	Taux 2008	Taux 2009	Taux moyens Dép. 2008
Taxe d'Habitation	11,95	13,26	15,40
Foncier Bâti	13,68	16,41	20,74
Foncier Non Bâti	131,63	146,06	84,10

■ Conclusions

Pour combler les pertes de ressources dues aux décisions gouvernementales (DGF et nouvelle organisation scolaire) et à la crise économique (droits de mutation) nous avons dû augmenter les impôts locaux de manière très conséquente sans que pour autant ces recettes supplémentaires couvrent la totalité des pertes et des dépenses. Les inquiétudes sur les finances des collectivités locales se sont encore amplifiées avec la suppression de la taxe professionnelle qui interviendra dès l'an prochain. Ceci fait l'objet d'un autre article dans cette édition de la Lettre.

François-Régis Valette

Collecte des déchets

Recherche d'économies pour le service et pour l'usager

Malgré les efforts réalisés dans l'organisation des filières de collecte et de traitement des déchets, malgré la participation active d'un très grand nombre d'usagers pour le recyclage, pour la réduction à la source, pour le traitement sur place (compostage), la gestion des déchets représente toujours un volume financier très important et une charge financière significative pour les ménages.

Au-delà de l'action militante pour l'amélioration de la gestion des déchets et sans doute grâce à cette action, la conscience générale évolue. Progressivement, les usagers admettent qu'ils n'ont plus le droit de simplement payer pour que d'autres s'occupent de leurs déchets dans un service de confort.

Depuis la précédente évolution du service de collecte des déchets en janvier 2008, réflexions et études ont été poursuivies pour proposer aux communes une modification du service qui aura pour effet d'impacter significativement les frais de collecte et de réduire le montant des redevances. En effet, avec le renforcement et l'utilisation des autres dispositifs (collecte sélective, déchetteries, compostage...), le bac à couvercle gris est souvent présenté à la collecte alors qu'il est loin d'être plein.

Sur propositions du Sicoval définies par une étude approfondie en vue de l'optimisation financière de la

collecte, après enquête et recueil de l'avis des usagers, Auzerville a choisi de réduire la collecte de déchets résiduels à un passage par semaine. Une adaptation de la capacité des bacs à couvercle gris est bien sûr prévue. Mais, plutôt que de systématiser le doublement de la capacité du bac, le Sicoval ne le fera qu'à la demande des familles.

La modification de service est prévue pour le début février 2010, le Sicoval fera, en temps utile, l'information nécessaire et vous indiquera les détails de mise en œuvre.

Yves Lambœuf

La réduction sur le tarif de la redevance 2010 n'est pas encore calculée de façon exacte et ne peut être publiée. En effet, tous les arbitrages n'ont pas été rendus ; le budget du prochain exercice n'est pas encore finalisé et a fortiori pas voté.

Rappel, les bacs de collecte des déchets doivent être stockés à l'intérieur de la propriété privée. Ils ne doivent être sur les aires de présentation ou sur le trottoir en bord de voie que pour le temps nécessaire à leur collecte.

C'est par application du règlement du service (Art 5.9 d), c'est aussi pour le simple bon sens et le souci de l'esthétique du village.

BACS ET CAISSETTES

- Sortir les bacs ou les caissettes (voir ci-contre) et les rentrer au plus tôt pour le confort de tous.
- Bac cassé ou volé ? Contactez le Service Relation aux usagers. Chaque usager est responsable du lavage régulier de ses bacs et de sa caissette.

ENCOMBRANTS (sauf DEEE)

- Acceptés : mobilier, matelas, ferrailles...
- Refusés : gravats, batteries, pneus et tout objet de plus de 60 kg ou de dimensions supérieures à 2x1,5x1,5 m. A sortir la veille au soir

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)

- Acceptés : petits et gros électroménagers, informatique, téléphones, écrans...
- Refusés : tout équipement de plus de 60 kg ou de dimensions supérieures à 2x1,5x1,5 m. A sortir la veille au soir

Service Relation aux usagers
N° Vert 0 805 400 605
relation.usagers@sicoval.fr

Déchets ménagers résiduels (bac à sortir avant midi)
Encombrants
DEEE

Changement de jours de collecte à compter du 1^{er} février 2010

janvier							février							mars							avril						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
25	26	27	28	29	30	31								29	30	31					26	27	28	29	30		

mai							juin							juillet							août						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29	
31																					30	31					

septembre							octobre							novembre							décembre						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	29	30						27	28	29	30	31		

TCSP, la jungle

Vous avez sans doute observé la progressive et apparemment inéluctable dégradation des espaces verts qui « agrémentent » les ouvrages du Transport en Commun en Site Propre. Sur ce plan particulier, on est passé sans transition du chantier aux ruines.

A ce jour vous avez constaté que c'est à Auzeville que l'état est le pire. Pourquoi ?

À l'origine, lors de la conception initiale du projet, certains dont j'étais, ont visité le tronçon Gramont-Balma. Ils ont fait remarquer que l'aménagement était particulièrement froid, sans doute parce que trop minéral : béton, bitume, pierre. Sur cette remarque, les designers ont accepté la critique et ont proposé une alternative. Planches, croquis d'étude, représentations allégoriques ont emporté notre accord. Public séduit, nous avons acté la conception d'un axe de circulation accompagné de plantations apportant ombrage sur les chemine-
ments, balisant les couloirs dévolus aux diverses circulations, paysageant l'axe Sud-Est. Il était entendu que, comme pour l'ensemble de l'équipement, l'investissement est fait par le SMTC mais la charge de l'entretien incombe aux communes concernées, après transfert des ouvrages.

A ce titre, les trois communes de Ramonville, Auzeville et Castanet ont solidairement suivi les diverses étapes de la conception à la réalisation. Elles sont fréquemment intervenues pour faire porter remède à des défauts et des malfaçons sans être toujours bien et rapidement suivies : modifications de profil de bordures, anomalies de signalisation, fuites à l'arrosage, défauts de l'éclairage urbain... Finalement, une visite détaillée du site a eu lieu en mai dernier dans le but de constater le « bon achèvement » et d'opérer formellement au transfert des ouvrages aux communes. Cette visite, sous l'égide du SMTC, a permis de collationner malfaçons et défauts en nombre tel que le transfert ne pouvait avoir lieu en l'état et qu'il ne pouvait être prononcé qu'avec des réserves. Si tous les points ont été notés par les diverses parties, il n'a pas été produit de compte rendu de cette visite et la conclusion n'en a pas été consignée. Dans le même temps le SMTC, estimant que ce transfert aurait lieu, avait cessé tout entretien ou réparation depuis le 30 avril.

Depuis cette date, les dégradations se sont poursui-

vies ; pour les plus visibles, le 18 juillet un accident de la route a détruit deux lampadaires plongeant dans l'obscurité 300 m de la 813, divers incendie d'herbes sèches ou des roulages de véhicules dans les "espaces verts" ont eu raison du réseau d'irrigation qui est soit colmaté soit éventré. A défaut de réparation et afin de ne pas gaspiller d'eau, un à un les éléments du réseau d'irrigation ont été fermés, or l'été a été sec. Et bien sûr, le paysage en pâtit.

Pendant la gestion du désaccord, il était convenu avec les deux autres communes de ne rien prendre en charge, laissant au SMTC le soin de traiter avec ses entreprises les modalités de reprises des anomalies. Or, pendant l'été, Ramonville a fait débroussailler les plantations sur son territoire depuis le rond-point proche d'Auzeville jusqu'à la station de métro. Dans le même temps, à Auzeville, pour des raisons de sécurité et sur le seul rond-point Bordes-Rouge/Ecoles les herbes folles ont été coupées.

Alors oui, la traversée d'Auzeville ce n'est vraiment "pas classe" ! Mais c'est une désertion volontaire et dans notre solidarité jusqu'au-boutiste, nous la soutenons temporaire.

Yves Lambœuf

Afin de ne pas gaspiller d'eau, un à un les éléments du réseau d'irrigation ont été fermés, or l'été a été sec

Une démarche solidaire des trois communes, jusqu'à ce que...



Le quartier du Pont de

Commencée au début des années 1990, la réflexion sur ce nouveau quartier d'Auzeville a attiré dès le début de nombreux participants, élus et habitants.

Passionnés, plein d'idées, ils ont peu à peu imaginé les grandes lignes de cette ZAC de 45 hectares.

Ils ont cédé la place aux architectes urbanistes qui en ont dessiné avec les services architecture du Sicoval les contours : la ZAC du Pont de Bois était née.

C'est un nouveau quartier, entièrement équipé avec son école, sa crèche halte-garderie, sa salle dédiée au troisième âge, et bientôt sa bibliothèque municipale, que les Auzevillois et les usagers de la RD813 ont vu peu à peu pousser sous leurs yeux.

■ **Afin de vous aider à mieux connaître ce quartier, nous vous proposons une visite à pied.**

Descendez l'avenue de l'Agrobiopole jusqu'au rond-point de l'ENSAT (1), et tournez à droite vers l'avenue Daniel Brisebois, du nom d'un célèbre ingénieur général d'agronomie qui créa dans les années 1960 le complexe agricole d'Auzeville. (2)

Sur votre droite le bâtiment à toit rond est celui de la maison de la coopération agricole. (3)

En haut de l'avenue Daniel Brisebois, un rond-point fait face au portique, matérialise l'entrée de la zone piétonne (4) du Quartier et relie les deux premiers bâtiments qui abritent 200 logements étudiants principalement occupés par les élèves ingénieurs de l'ENSAT.

Pénétrez ensuite sur le mail qui s'insère entre les immeubles jusqu'à la place principale du quartier.

De part et d'autre deux immeubles de 32 logements construits par Pomologis.

En continuant, sur votre gauche un immeuble de 48 logements du même constructeur. (5)

Au rez-de-chaussée, sur votre gauche à l'angle de l'immeuble sera aménagée la bibliothèque municipale. (6)

A votre droite apparaissent les fondations d'un immeuble de 61 logements, réalisation du promoteur Cabrita qui seront livrés en 2011. (7)

Vous arrivez maintenant sur la place centrale. (8)

Au milieu de la place, un espace est en principe réservé pour une future Halle de plein vent.

Tout autour, appartements et maison de villes encadrent ce lieu de vie et de rencontres.

A votre gauche, l'école Aimé Césaire et la crèche Le Petit Pont dessinées par le cabinet d'architecte Cales-



Bois : Visite guidée

troupat et Lieux Communs.

L'école maternelle accueille 48 enfants répartis en 2 classes, encadrées par deux institutrices et 3 ATSEM.

L'école élémentaire accueille 4 classes et 98 élèves

La crèche Le Petit Pont accueille 20 enfants en crèche et 3 en halte-garderie.

A l'angle de la place face à l'école le mail se prolonge vers l'allée Sauvignon.

Sur votre gauche se trouve la salle où se retrouvent dorénavant les Aînés et des associations à caractère social. (9)

Au-delà de l'allée de la Négrette, en deçà de la RD 813 et en surplomb du quartier sera implantée une zone d'activités commerciales qui desservira le quartier du Pont de Bois, et par un accès sur la RD813, le secteur ouest d'Auzeville et les passagers de cet important axe de circulation desservi par un réseau dense de transports en commun. A droite et en bordure de cette zone, un parking en bordure du TCSP, permet aux usagers de garer leur voiture et de rejoindre en 7 minutes la station de Métro de Ramonville.

Pour continuer, vous pouvez prendre au choix

- sur votre gauche l'allée Campferran qui vous permettra de traverser la quartier de Demoiselles constitué de 32 villas individuelles et revenir sur la RD813

par le chemin du canal. (10)

- sur votre droite, un petit détour vous ramènera vers le chantier en construction de l'immeuble Cabrita.

Sur votre gauche, un terrain de 1 hectare, encore en friche fait l'objet d'une étude architecturale par une association de promoteurs, architectes et collectivités l'AMO. Ce projet, en discussion, sera peut-être finalisé en fin d'année et pourrait démarrer en 2010. (11)

Jouxtant ce terrain, le centre de post cure de l'hôpital Marchant, bien connu par tous ceux qui nombreux (*) sont venus assister à la réunion publique d'information en présence du directeur de l'hôpital. (12)

Ce centre accueillera des personnes guéries en cours de réinsertion sociale.

Vous regagnez ainsi tout naturellement l'avenue Daniel Brisebois par le rond-point qui constituait le départ de votre visite.

Cette visite est terminée : d'autres projets compléteront bien sûr l'aménagement de ce quartier avec l'objectif de toujours faire cohabiter harmonieusement activités économiques et lieux d'habitation.

**Bernard Raynaud
et Dominique Lagarde**

(*) 2° degré... voir l'article d'Yves Lambœuf page 9



Centre de post-cure

Annnonce sur le centre de post-cure du nouveau quartier - contre-exemple du besoin d'information, de transparence.

Les discussions autour de l'école ou au marché auraient bruit d'interrogations sur ce centre de post-cure en cours de construction par l'hôpital Marchant au quartier du Pont de Bois. Dans le souci constant d'information du public, parce que c'est un besoin légitime des résidents et parce qu'il vaut mieux dire que de laisser place à la rumeur, l'équipe municipale a décidé d'informer sur la nature de l'établissement et de ses activités. Jeudi 17 septembre, une délégation de cadres de l'hôpital dont le directeur viennent pour une soirée de présentation. Annonce préalable faite et largement diffusée, trop peu de personnes ont assisté à la réunion et reçu l'information (cf. l'article de la Dépêche du Midi reproduit ci dessous). Deux mois et demi plus tôt, le 2 juin, conformément aux engagements pris dans la période précédant les élections municipales de 2008, nous avions organisé une réunion publique d'information. Il s'agissait d'indiquer le bilan d'un an d'activité de la nouvelle équipe, d'annoncer les projets et d'écouter les demandes et propositions. L'équipe au grand complet (23 membres) s'est ainsi présentée devant une assistance qui, même en comptant quelques conjoints de conseillers, était en infériorité numérique.

Deux exemples récents de la difficulté à faire fonctionner la démocratie participative.

Ces deux exemples s'ajoutent aux expériences antérieures. En effet, nous avons abandonné les réunions générales qui avaient vu la participation chuter et dans lesquelles il était difficile de quitter le niveau du particulier. Nous leur avons préféré les réunions de quartier ou les réunions thématiques au cours desquelles, intéressé et sensibilisé à la question en cours, l'auditoire est atten-

tif et participatif, pour un débat critique et constructif. Depuis 20 ans, nous avons toujours veillé à consulter les Auzevillois pour tous les grands choix et d'aucuns se souviennent encore de réunions animées autour du POS, au début des années 90. Mais la multiplication de l'exercice en a peut-être lassé beaucoup. Tant et si bien que, comme leur nombre, la mémoire de participants s'effrite. Effet pervers, le public, de moins en moins réactif à ces sollicitations pour le débat et l'information, a tendance à oublier pour finalement considérer que le débat n'a jamais été proposé.

Alors que toute l'équipe est mobilisée pour travailler les modalités de mise en œuvre de la démocratie participative et de l'information, je veux bien admettre que notre approche serait mauvaise. Par contre, si on ne peut contraindre à assister à ces réunions, à lire le magazine municipal, à retenir toutes les informations, qu'on ne nous dise pas que les choses se font sans concertation et que le besoin d'information serait une priorité absolue des Auzevillois.

Yves Lambœuf

La Dépêche du Midi

DD/1 23/03/09 AUZEVILLE-TOLOSAINE

Social. Il est en cours de construction au quartier du Pont-de-Bois.

Centre post-cure de Marchant : la réunion fait un flop

« La première chose pour traiter la folie est une maison de santé bien construite où sont réunies toutes les conditions hygiéniques, médicales, morales, dont l'expérience a montré l'utilité... » Nous sommes au début du XIX^e siècle. Esquirol, fondateur de la clinique psychiatrique, ignorait qu'un demi-siècle plus tard, son précepte suivi à la lettre inspirerait la création de l'asile de Brouageville, baptisé plus tard hôpital Gérard-Marchant.

Ravagé par la catastrophe AZF le 21 septembre 2001, le centre hospitalier subit depuis des métamorphoses avec un désir de se vouer en hôpital à vocation départementale. Comme le confiait Claude Touchefeu, président du conseil d'administration du centre lors de l'inauguration d'un pôle rural à Carbone en juin dernier : « Cette inauguration marque bien le fait que l'hôpital Marchant est un hôpital à vocation départementale. Ce centre médico-psychologique est l'un des plus importants installés en zone rurale après celui de Boudoc et de Nallouze. » Auzeville-Tolosane s'inscrit aussi dans ce plan de développement

toutes les boîtes aux lettres du quartier, seules huit personnes étaient présentes en plus de quelques conseillers municipaux pour écouter les explications du directeur de l'hôpital, de la responsable du patrimoine immobilier, d'un médecin et d'un cadre infirmier.

Et pourtant ce genre d'établissement post-cure sont d'une importance nécessaire, vu que bon nombre de maladies mentales sont aggravées par l'absence d'environnement et de soutien familial, professionnel ou social.

« Les centres de post-cure accueillent des patients guéris mais qui ont encore à aborder la reconstruction de leur environnement et parachever leur réinsertion. C'est pour cela que le cadre adapté se situe en dehors de l'hôpital, dans un milieu ordinaire. Les éclaircissements fournis ont contribué à ramener les questions posées à leurs justes proportions et à donner les éléments pour que le besoin d'information ne devienne pas une crainte par absence d'information », conclut Yves Lambœuf.

Un objectif sans doute atteint mais peu entendu. Dominique Laurent Contrer

L'hôpital Marchant a désormais une vocation départementale. C'est pour cela que se bâtit un centre post-cure. Situé à 7 km du quartier du Pont-de-Bois, sous l'égide de l'adjoint Yves Lambœuf, soucieux de toute transparence.

« SEULEMENT HUIT PERSONNES PRÉSENTES »

Un élu qui ne s'expliquait alors la très faible participation du public à cette réunion, alors que la question délie moult langues dans la cité : « Malgré l'information générale diffusée dans l'ensemble de la commune et une annonce spécifique déposée dans



Au numéro 3 de la place Occitane dans le quartier du Pont de Bois

Un nid douillet pour nos Aînés, un havre pour l'Association « Faire face Ensemble » et l'Association « les Tamalous », a été mis à leur disposition.

C'est une salle accueillante, située près des écoles, de la crèche et de la future bibliothèque, qui leur offre un confort et un environnement privilégiés.

Soulignons au passage que le partage de ce nouvel espace s'est opéré avec beaucoup de civilité et de compréhension de part et d'autre.

Reste à présent à donner un nom à cette salle, lieu de rencontre et d'échanges, propice à l'épanouissement du lien social !

Claudy SICH



Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas

En ce 13 juin 2009, sous un ciel d'azur, un soleil matinal resplendissant annonçait une journée chaude. En effet nous avons eu chaud, même très chaud...

Et comme le disait l'affiche, le charme s'est conjugué avec la nature ! Ce ne sont pas les oliviers du Minervois qui me contrediront puisque notre première visite fut le Moulin Oléicol « L'Oulibo » à Bize Minervois, avec sa fameuse dégustation de la « Rolls » des olives : « La Lucque ».

Puis quelques kilomètres plus loin nous entrons au Musée de la Chapellerie, digne du film « My Fair Lady », aux couleurs chatoyantes ; nous étions bien au paradis du couvre-chef, situé au Somail à Ginestas.

Et les délices continuent et nous amènent au restaurant la Garenne à Mirepeisset, au bord de l'eau, à l'ombre des platanes, nous rassasiant de mets régionaux. En suite pour terminer la journée, au Somail, je faisais embarquer notre joyeux groupe à bord d'une superbe gabare, réplique du XIX^e siècle sur le Canal du Midi. Pour l'anecdote : cette gabare fut reconstituée pour les besoins du film : « La Rivière Espérance ».

Inoubliable journée, en compagnie de gens authentiques qui nous ont accueillis chaleureusement dans leurs établissements. C'était beau, c'était bon dans le narbonnais, moment privilégié.

Belinda Boutaud



« Auzeville city »

fêtait la St Jean le 20 juin dernier dans une ambiance « country » endiablée !

Le gymnase, décoré pour l'occasion (par les membres de la commission « Animation et Culture »), de têtes de bison, tipi, totem, pompe à essence du far west, était prêt pour la fête, et la fête fut réussie ! Plus de 200 personnes ont participé au repas et presque le double à la soirée qui suivit : « brasier de la St Jean, feu d'artifice et spectacle ».

Un souhait : que les auzevillois continuent à venir nombreux participer aux événements que le Secteur événementiel et la commission Animation et Culture leur « concoctent » tout au long de l'année !

Claudy SICH



— Bienvenue aux “nouveaux” — Auzevillois

François-Régis Valette, immobilisé pour cause d'accident « domestique », c'est Yves Lambœuf en sa qualité de 1^{er} adjoint au Maire qui a souhaité la bienvenue aux nouveaux et « un peu moins » nouveaux habitants de notre Commune.

Rendez-vous avait été pris pour le vendredi 16 octobre à 18h à la Mairie. Les élus et le personnel communal étaient présents pour accueillir, informer, échanger avec nos nouveaux concitoyens et les discussions se sont engagées dans la convivialité.

Yves Lambœuf a pris la parole pour faire un tour d'horizon des services proposés aux Auzevillois, petits et grands : les crèches, les rencontres des Aînés tous les mardis, le portage des repas à domicile, les actions d'animation et de soutien vers les enfants et les adolescents (Centre de Loisirs associé à l'Ecole, Accueil de Loisirs sans Hébergement, Aide aux Devoirs, Accueil Ado), sans oublier les manifestations culturelles et sportives pour lesquelles la Mairie apporte un soutien logistique et/ou financier.

Il a rappelé que tous ces services étaient référencés dans les publications municipales mises à disposition : Livret d'accueil, Repèreâge, site internet (www.auzeville-tolosane.fr).

Pour finir, il ne pas manqué de mettre l'accent sur l'importance de l'intercommunalité et des services mis en place grâce à cette coopération entre les communes (Sicoval, Sivos).

Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour du buffet qui avait été confectionné par l'équipe du service restauration de la commune. Nul doute qu'après y avoir goûté, les parents présents ont été rassurés sur la qualité des repas qui étaient servis à leurs enfants au restaurant scolaire.

Monique Lemort



Les ados en balade

Cette année, le Centre Ado du secteur sport et jeunesse de la mairie d'Auzeville-Tolosane proposait aux jeunes de notre commune deux séjours sur le thème de « la faune et la flore dans un espace protégé ». Le Centre Ado est donc parti, du 2 au 12 juillet avec 19 jeunes, puis, du 16 au 26 juillet avec 10 jeunes, à Digne les bains pour découvrir les richesses géologiques de la région Alpes Cotes d'Azur puis à La Ciotat pour une initiation à la plongée sous marine.

Les deux groupes ont su profiter de ces différents milieux protégés à travers des activités aquatiques (plongée, kayak de mer) et terrestres (via ferrata, accrobranche) mais également culturel (visite du musée des papillons, randonnée géologique). Les participants ont, comme le veut le fonctionnement du centre ado, participé pleinement à la vie quotidienne du groupe (préparation des repas, montage du camp, animation des veillées). On dit même que les parents surprennent leurs jeunes à faire la vaisselle à leur retour de séjour ! Au moins le temps d'une semaine....

Avec pour objectif de retrouver les copains des vacances de juillet, partager un bon repas et se remémorer les bons souvenirs, l'accueil de loisirs ado organisait une soirée pétanque/barbecue et visionnage photos, le samedi 19 septembre. Une dizaine de jeunes ont répondu à l'invitation en se rendant au bouldrome ce jour là... D'anecdotes en anecdotes, les jeunes se sont donnés rendez-vous le samedi 17 octobre pour une sortie au théâtre.

C'est une sortie complète qui attendait les jeunes ce samedi là. En effet, les adolescents s'étaient positionnés pour une sortie sportive et culturelle ! Au programme pour les participants, tournoi multisports, dîner pizza puis théâtre au centre ville... C'est donc les jambes usées mais la tête bien remplie que les jeunes sont rentrés chez eux ce soir là.

Le secteur Sports jeunesse c'est aussi l'organisation d'un tournoi de foot (7 contre 7) pour des participants de 3 à 77 ans...

La vocation de ce dernier n'est pas d'inviter les équipes qu'affrontent les différentes associations Auzevilloises spécialisées dans cette discipline, mais bien de faire se rencontrer les enfants, les jeunes, les jeunes adultes et les adultes de la commune autour d'une activité sportive.

Les inscriptions se limitent à 10 équipes de plus de 11 ans. Il y a eu neuf équipes inscrites et quatre équipes constituées d'enfants de moins de 11 ans. Le tournoi pour les enfants se développe d'année en année, avec un suivi très important des parents. Cette année, l'équipe du secteur sports jeunesse de la mairie a perdu son titre qu'elle détenait depuis 10 ans, au profit d'une nouvelle équipe Auzevilloise.

C'est autour d'un joli buffet que les participants se sont quittés avec de nombreux lots.

A l'année prochaine.

Jacques-Hervé Rigault



Les enfants en vacances

Cet été, au Secteur Enfance, les équipes d'animation ont accueilli pour la dernière fois les enfants de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) sur le site René Goscinny.

■ Au programme :

Pour les 3-6 ans, les 4 éléments, thématique illustrée autour d'activités liées à l'environnement. Le traditionnel mini camp, cette année à la ferme avec un hébergement atypique sous tipis. En août, le fil conducteur s'est inspiré du cycle de production du blé au pain. Visite au moulin, ateliers culinaires, visite d'une boulangerie traditionnelle.

Pour les 6-11 ans, découverte d'une autre « Nature », avec des activités de randonnées pédestres, cyclistes et équestres. Et aussi un séjour où les enfants ont dormi dans les arbres ! Découverte de la pêche, aussi, des ateliers de bricolage du bois pour la construction de jouets. Bravo aux animateurs pour leurs programmations innovantes où les enfants ont eu un avant goût de la nouvelle dynamique d'animation péri et extra scolaires pour l'année qui débute déjà.

Les prochains ALSH se dérouleront sur le nouveau quartier, dans les locaux Aimé Césaire.

Au plaisir de vous accueillir très prochainement !

Valérie Régis



— Une nouvelle crèche pour — notre commune mais aussi... une ancienne crèche rénovée !

Compte tenu de la demande sans cesse grandissante des habitants/parents de notre commune, la construction d'une nouvelle crèche s'imposait : c'est chose faite avec l'ouverture de la crèche « Le Petit Pont » dans le quartier du Pont de Bois.

Pour la crèche « l'Eau Vive », un toilettage était quant à lui nécessaire. Ainsi, au mois de juin dernier, la mise en service de la crèche « le Petit Pont » nous a permis de procéder à quelques travaux sans que le service d'accueil des tout petits ne soit interrompu.

En accord avec la Direction des Affaires Sanitaires et Sociale, les services de la Protection Maternelle Infantile et la Direction des Services Vétérinaires, nous avons donc pu réaménager l'espace de préparation des repas avec un secteur propre dissocié du secteur sale, garantissant ainsi une marche en avant imposée par les règles d'hygiène actuelles.

Pour le reste, une remise en peinture associée à quelques petits aménagements, tels que des vestiaires pour le personnel (qui faisaient cruellement défaut), a permis de rendre les locaux plus accueillants, plus lumineux et surtout plus fonctionnels.

Notons que tous ces travaux ont pu être réalisés avec le concours du personnel associatif pour ce qui concerne

le déménagement des locaux et du personnel des services techniques de la commune pour les travaux. Tout cela sans dépassement de budget ou de délais.

En résumé la crèche « l'Eau Vive » rénovée c'est une capacité d'accueil de 19 enfants à laquelle vient s'ajouter les 25 nouvelles places de la crèche « le Petit Pont ».

Guillaume Debeaurain



— Rentrée des classes 2009 —

Et oui, les vacances sont finies, il faut reprendre à nouveau le chemin de l'école : cartables, habits neufs et nouvelles affaires scolaires sont fin prêts.

Pour certains, ce n'est qu'un jour comme un autre, même si l'on rencontre son nouvel enseignant et sa nouvelle classe.

Pour d'autres, c'est la toute première rentrée à l'école et sur Auzesville, aussi bien pour les « petits » que pour les « plus grands ».

Et pour certains, c'est le tout premier contact avec le nouveau groupe scolaire « Aimé Césaire ». Il faut vite se familiariser avec ce nouvel environnement.

Pas de problème pour nos petits chérubins qui ont très vite fait connaissance avec leur groupe scolaire et leurs nouveaux enseignants.

Cette rentrée s'est passée sous les meilleurs auspices, dans un climat bon enfant, avec le soleil au rendez-vous.

■ Quoi de neuf du côté des équipes pédagogiques et d'encadrement ?

Quelques nouveaux visages sont arrivés dans nos écoles pour renforcer notre charmante équipe toujours aussi dynamique et compétente :

- Laurence RIDEZ, Stéphanie DELAUX et Nathalie LEFEVRE qui prend la direction de l'école élémentaire René Goscinny.
- Carole AJAC, Florence VIGUIE, Catherine MONTCLU et Anne-Marie AMEIL directrice du groupe scolaire Aimé Césaire.

■ Ecole maternelle René Goscinny

Classe	Nom de l'enseignant	Effectif par classe	Nom de l'ATSEM
PS	Nathalie CHATAUD	15	Jacqueline REGOURD
MS	Michèle CRAYSSAC	22	Gisèle BILLOT
GS	Muriel CAHUET	22	Sylvette AUGUSTE



■ Ecole maternelle Aimé Césaire

Classe	Nom de l'enseignant	Effectif par classe	Nom de l'ATSEM
PS/PM	Anne-Marie AMEIL	24	Sylvie CHERON
PS/GS	Catherine MONTCLU	24	Béatrice ARATA, Myriam TRIMAGLIO



■ Ecole élémentaire René Goscinny

Classe	Nom de l'enseignant	Effectif par classe
CP	Véronique GELY	20
CE1/CE2	Christine SALVAN	24
	Laurence RIDEZ	
CE2/CM1	Nathalie LEFEVRE	25
	Stéphanie DELAUX	
CM1/CM2	Céline FARGIER	23



■ Ecole élémentaire Aimé Césaire

Classe	Nom de l'enseignant	Effectif par classe
CP/CE1	Karine SAPEDE	24
	Sandrine MARTIN	
CE1/CE2	Carole AJAC	26
CE2/CM1	Florence VIGUIE	23
CM1/CM2	Elisabeth MARICOURT	25



■ Les effectifs

A l'heure actuelle, 297 enfants sont scolarisés sur Auzerville. En maternelle, 107 enfants sont répartis sur 5 classes, et en élémentaire, 190 enfants sont répartis sur 8 classes.

Marie-Pierre MADAULE

Erratum Visite du Théâtre du Capitole (Classe CM1-CM2 -Juin 2009)

La lettre d'Auzerville de juin 2009 avait fait un Zoom sur les activités culturelles et sportives menées par les enfants du Groupe Scolaire René Goscinny. Un oubli malencontreux avait fait passer à la trappe l'article préparé par la classe de CM1-CM2 sur leur visite au théâtre du Capitole. Avec un petit décalage et avec les excuses de la rédaction aux enfants concernés, en voici la teneur :

« Tout d'abord, nous sommes entrés par l'entrée des artistes. On s'est pris pour des artistes. Nous avons appris que les Théâtre du Capitole avait 3 particularités :

- on ne joue pas de pièces de théâtre dans ce lieu mais des opéras ou des ballets
- c'est un théâtre producteur
- il partage le bâtiment avec la mairie

De plus, ce théâtre a été construit sous Louis XIV.

Durant la visite, ce qui nous a plu :

- le décor en trompe-l'œil, les gravures...
 - la salle : nous avons visité le paradis qui se trouve au dernier étage
 - la fresque dessinée par Chambaz
- Toutefois, nous avons appris que les musiciens, l'orchestre jouaient dans la fosse.
- Enfin, nous avons été surpris par le nombre de personnes qui travaillaient dans ce théâtre ainsi que le nombre d'instruments présents.

Nous vous conseillons vivement d'aller le visiter !

Inauguration de la crèche Le Petit Pont

En ce matin relativement frais mais ensoleillé du samedi 5 septembre 2009, notre commune a été vivement animée par l'arrivée de nombreux officiels :

Messieurs Pierre Izard, président du Conseil Général de la Haute Garonne, Louis Bardou, Conseiller Général de la Haute Garonne, Jean-Charles Piteau et Jacques Serville, directeur et président du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute Garonne, Françoise Cieutat représentant le Président de la Région Martin Malvy, Jean-Louis Baglan, inspecteur de l'Académie de Toulouse et Anne Gaëlle Baudoin Clerc, directrice de cabinet du préfet. Ces personnalités étaient présentes pour l'inauguration du nouveau groupe scolaire : « Aimé Césaire » et de la nouvelle crèche du : « Petit Pont ».

Après une découpe solennelle du ruban, une visite des nouveaux locaux, les personnalités ont pris, comme il est de coutume, la parole en mettant notamment l'accent sur l'importance des financeurs de ces projets sans qui ces belles réalisations n'auraient pas été possibles.

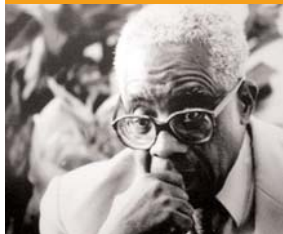
A l'issue de ces discours, tous les Auzevillois présents ont pu se rafraîchir autour du verre de l'amitié et boire en l'honneur de ces nouveaux établissements.

Après le baptême de l'école René Goscinny en octobre 2008, l'inauguration du second groupe scolaire et de la crèche pour cette rentrée scolaire, que d'événements marquants et mémorables pour notre commune en tout juste 1 an !

Marie-Pierre MADAULE



Biographie



Aimé Césaire (1913-2008) Poète et Homme politique français

Aimé Césaire est né à Basse Pointe en Martinique le 26 juin 1913. Son père était instituteur et sa mère couturière. Ils étaient 6 frères et sœurs. Son père disait de lui: "quand Aimé parle, la grammaire française sourit.."

Après avoir obtenu son baccalauréat et le "Prix de l'élève le plus méritant", il obtient une bourse et arrive à Paris en 1931 pour poursuivre ses études, qui le conduiront du Lycée Louis le Grand à l'Ecole Normale Supérieure. En 1934, il fonde la revue l'Etudiant Noir avec Senghor, Damas, Sainville et Maugée.

C'est dans les pages de cette revue qu'apparaîtra pour la première fois le terme de « négritude ».

Ce concept forgé par Aimé Césaire est en réaction à l'oppression culturelle du système colonial français.

Construit contre l'idéologie française coloniale de l'époque, le projet de la Négritude est plus culturel que politique. Il s'agit, au-delà d'une vision partisane et raciale du monde, d'un humanisme actif et concret, à destination de tous les opprimés de la planète. Césaire déclare en effet : « Je suis de la race de ceux qu'on opprime ».

Epousant en 1937 une étudiante martiniquaise, Suzanne Roussi, Aimé Césaire, agrégé de lettres, rentre en Martinique en 1939, pour enseigner, tout comme son épouse, au lycée Schoelcher de Fort de France.

La situation martiniquaise à la fin des années 30 est celle d'un pays en proie

à une aliénation culturelle profonde. C'est en réaction contre cette situation que le couple Césaire, épaulé par d'autres intellectuels martiniquais comme René Ménéil, Georges Gratiant et Aristide Maugée, fonde en 1941 la revue Tropiques.

Le conflit mondial marque également le passage en Martinique du poète surréaliste André Breton.

Breton découvre la poésie de Césaire à travers "le Cahier d'un retour au pays natal" et le rencontre en 1941.

En 1945, Aimé Césaire, coopté par les élites communistes qui voient en lui le symbole d'un renouveau, est élu Maire de Fort de France. Dans la foulée, il est également élu Député, mandat qu'il conservera sans interruption jusqu'en 1993.

Aimé Césaire quitte le PC en 1956, pour fonder deux ans plus tard le Parti progressiste martiniquais, PPM, au sein duquel il va revendiquer l'autonomie de la Martinique.

Césaire restera Maire de Fort de France jusqu'en 2001.

Aujourd'hui Aimé Césaire, décédé en 2008, reste un personnage incontournable de l'histoire martiniquaise.

Pont et de l'école Aimé Césaire



• Son parcours politique :

- de 1945 à 2001 : Maire de Fort de France
- de 1945 à 1993 : Député de la Martinique
- de 1983 à 1986 : Président du Conseil régional de la Martinique
- de 1945 à 1949 et de 1955 à 1970 : Conseiller Général de Fort de France

• La reconnaissance de la France :

- son "discours du colonialisme" fut pour la première fois au programme du baccalauréat français en 1998,
- l'Aéroport de Fort de France a été rebaptisé en janvier 2007 "Aéroport Martinique-Aimé Césaire"

• Les Œuvres d'Aimé Césaire :

Cahier d'un retour au pays natal, 1939, 1947, 1956
Les armes miraculeuses, poèmes, Gallimard, 1946
Soleil cou coupé, poèmes, Editions K, 1948
Corps perdu, poèmes (illustrations de Picasso), Editions Fragrance, 1949
Discours sur le colonialisme, Présence africaine, 1955
Lettre à Maurice Thorez, Présence africaine, 1956
Et les chiens se taisaient, version théâtrale, Présence africaine, 1956
Ferments, poèmes, Editions du Seuil, 1960
Cadastre, poèmes, Editions du Seuil, 1961
Toussaint Louverture, étude historique, Présence africaine, 1962
La tragédie du Roi Christophe, théâtre, présence africaine, 1963
Une saison au Congo, théâtre, Editions du Seuil, 1967
Une tempête, théâtre, Editions du Seuil, 1969
Œuvres complètes, poésie, théâtre, essais, Editions Désormeaux, 1976
Moi, laminaire..., poèmes, Editions du Seuil, 1982

• Aimé Césaire et le surréalisme

Ami de André Breton, Aimé Césaire fut fortement influencé par le surréalisme. Chantre de la négritude, il cherche à se dégager de la culture occidentale pour retrouver son identité initiale et par là celle de l'africain exilé. *« Aimé Césaire est un noir qui est non seulement un noir ; mais tout l'homme, qui en exprime toutes les interrogations, toutes les angoisses, tous les espoirs et toutes les extases, et qui s'imposera de plus en plus à moi comme le prototype de la dignité ».* André Breton

• Extrait du « Cahier d'un retour au pays natal » de Aimé Césaire

« Et nous sommes debout maintenant, mon pays et moi, les cheveux dans le vent, ma main petite maintenant dans son poing énorme et la force n'est pas en nous, mais au-dessus de nous, dans une voix qui vrille la nuit et l'audience comme la pénétrance d'une guêpe apocalyptique. Et la voix prononce que l'Europe nous a pendant des siècles gavés de mensonges et gonflés de pestilences, car il n'est point vrai que l'oeuvre de l'homme est finie que n'avons rien à faire au monde que nous parasitons le monde qu'il suffit que nous nous mettions au pas du monde mais l'oeuvre de l'homme vient seulement de commencer et il reste à l'homme à conquérir toute interdiction immobilisée aux coins de sa ferveur et aucune race ne possède le monopole de la beauté, de l'intelligence, de la force et il est place pour tous au rendez-vous de la conquête et nous savons maintenant que le soleil tourne autour de notre terre éclairant la parcelle qu'a fixée notre volonté seule et que toute étoile chute de ciel en terre à notre commandement sans limite. »

— Mutualisation des équipements sportifs : c'est fait !

Vendredi 2 octobre 2009 vers 18h. Pour la première fois, un groupe de jeunes de la section tennis du Foyer Rural utilise la grande salle du gymnase du Lycée Agricole pour un entraînement : exemple concret de l'aboutissement de la mutualisation des équipements sportifs sur la Commune...

Démarrée fin 2006, accélérée en mai 2008 (cf La Lettre N°74 d'octobre 2008 - Equipements sportifs : en route vers la mutualisation) cette initiative de mise en commun et de partage des équipements sportifs entre partenaires s'est pleinement concrétisée en ce début de saison 2009-2010.

La mutualisation concerne les structures sportives de quatre partenaires : ADAS INRA, ENSAT, EPLEFPA (Lycée Agricole) et Commune d'Auzeville-Tolosane. Il s'agit d'une démarche « gagnant - gagnant » de laquelle la commune, les partenaires (ADAS INRA, ENSAT, Lycée Agricole) et les associations utilisatrices tirent profit. Avec l'ADAS INRA, la convention d'équipement a été signée pour une durée de trois ans - confirmant ainsi la convention mise en place pour la saison 2008-2009. Elle permet à la Commune de disposer d'une salle de danse et de plusieurs cours de tennis. En contrepartie, un certain nombre de section de l'ADAS INRA (rugby flag, foot, escalade, volley, basket, badminton,...) utilisent des équipements du pool de mutualisation (terrain de foot communal, Espace René Lavergne, mur d'escalade et gymnase du Lycée Agricole, plateau sportif de l'ENSAT).

La convention passée avec l'ENSAT est aussi une convention de trois ans qui confirme, de la même manière, celle signée pour la saison 2008-2009. A travers elle, c'est le plateau sportif de l'ENSAT (hand, basket, volley,...) qui est mis à disposition de la commune. Cette structure sera notamment utilisée par les classes du groupe scolaire Aimé Césaire.

Les étudiants de l'ENSAT peuvent, de ce fait, bénéficier de l'accès à diverses structures comme le terrain de foot, le gymnase et le terrain de rugby du Lycée Agricole, la salle de danse et les tennis de l'INRA, pour un grand nombre d'activités : foot, salsa, volley, rugby,... Enfin, en septembre, une convention a été mise en place pour l'utilisation des équipements sportifs du Lycée Agricole en dehors des heures scolaires : gymnase avec 2 salles multi-activités et un mur d'escalade (3 soirs par semaine et week-end), terrain de foot, terrain de rugby et piste d'athlétisme. Ces équipements sont d'une très grande qualité et vont permettre le

développement de nombreuses activités sur la Commune : judo (section du Foyer Rural), tennis (section du Foyer Rural), basket (BLAC), volley (SLA, ADAS INRA), escalade (ADAS INRA), foot en salle (SLA),... En compensation, en plus de la prise en charge des frais de fonctionnement (fluides) sur les créneaux mutualisés, la Commune assure le nettoyage et une partie de l'entretien des salles ainsi que la tonte des terrains.

L'apport de la Commune dans le « pool » de mutualisation concerne l'espace René Lavergne, le terrain de foot ainsi que les deux nouvelles salles du groupe scolaire Aimé Césaire.

Cette opération est une réussite et présente un réel intérêt pour le développement de la pratique sportive sur la Commune :

- Nos associations sportives connaissent un réel succès. Leur offre en quantité et en qualité croît significativement : la mutualisation, en offrant des structures et des créneaux supplémentaires, répond à cette croissance avec un coût limité pour la Commune ; laissant ainsi la place pour des projets d'infrastructures nouvelles et, sans doute, plus spécifiques.
- Libérant des plages horaires sur les installations communales, elle permet à de nouvelles activités de s'implanter sur la Commune. Le rink-hockey et l'initiation roller (RCT) à l'espace René Lavergne en sont un bon exemple.
- Des associations, autrefois « cloisonnées », participent ensemble à la vie sportive de la Commune : ouverture d'activités nouvelles pour les Auzevillois (ex : rugby flag de l'ADAS INRA), accueil des étudiants du Lycée Agricole dans les activités au sein de leur établissement, rencontre sportive inter-entités (ex : foot ADAS INRA et BDE ENSAT), participation aux événements sportifs organisés sur la Commune (ex : équipe BDE ENSAT à Jour de Foot),... La mutualisation des activités est déjà, naturellement, en route ; participant ainsi à l'intégration des acteurs du complexe agricole à la vie de notre Commune.

Un grand merci à l'ensemble des acteurs de l'opération : les responsables de l'EPLEFPA « cité des sciences vertes », de l'ENSAT et de l'INRA pour leur engagement régulier dans l'initiative, le Conseil Régional pour son soutien dans cette démarche novatrice, le Secteur Sport et Jeunesse pour sa gestion rigoureuse et efficace du dossier et enfin les associations pour leur support constant.

Didier Bonhomme



■ Témoignages...

« Le directeur de l'EPLEFPA qui accueille sur son site les gymnases du Lycée Agricole est particulièrement satisfait de l'aboutissement de la convention de mise à disposition de ces locaux à la commune d'Auzeville et à ses associations. Cette opération remarquable et en accord avec le Conseil Régional, rentre totalement dans les missions d'animation du territoire d'un EPLEFPA. L'établissement souhaite que cette mise à disposition permette aux adhérents des associations d'Auzeville de profiter au mieux des infrastructures sportives du Lycée Agricole ».

Patrick Mignon,
Directeur du EPLFPA

« Les nouvelles possibilités offertes à la section par l'utilisation des installations du lycée agricole, (merci à la Mairie pour cette négociation longue, laborieuse mais victorieuse !), nous permettent d'ouvrir de nouveaux créneaux, en particulier pour des cours adolescents et adultes débutants ».

Jean-Francois Reulet,
Responsable section tennis au Foyer Rural

« La mutualisation nous a permis d'avoir accès à des installations que notre école (l'ENSAT) ne nous propose pas et ainsi de mettre en place des activités sportives fédératrices pour les étudiants. Nous avons en effet développé les sports collectifs comme le football et le handball grâce au terrain de football d'Auze-

ville et aux installations du Lycée Agricole, l'équipe de football de l'ENSAT a ainsi pu participer à plusieurs tournois organisés par la municipalité et donc s'intégrer à la vie de la commune. Nous avons aussi mis en place des activités plus originales comme le tennis ou le club de rock dans les locaux de l'INRA ».

Sylvain Gaubrie,
Secrétaire Bureau Des Sports ENSAT

« Concernant la section volley que je préside, la mutualisation des équipements nous permet bien évidemment de bénéficier du gymnase flambant neuf du Lycée Agricole avec tout ce que cela comporte : vestiaire en bon état, revêtement de sol très confortable, chauffage,... Aujourd'hui, au Lycée Agricole, toujours avec un seul créneau horaire, nous disposons de 3 vrais terrains. Par conséquent, même lors des matchs de l'équipe FSGT, la section loisirs peut facilement continuer à pratiquer sur les terrains d'à côté (ou venir supporter l'équipe FSGT). Bref je pense que cette mutualisation va rapprocher nos deux sections ».

Nicolas Mazars,
Président de Volley La Vedette (SLA)

« L'Adas Inra est très heureuse de cette opportunité, la mutualisation des équipements sportifs nous ouvre de nouvelles perspectives pour l'avenir. Un grand merci à toutes les personnes qui ont fait que ce projet se réalise. »

Jean De Dapper,
Président ADAS INRA

La Maison des Solidarités a ouvert ses portes à l'Ancienne Mairie de Castanet Tolosan !

■ Et le Point Information Jeunesse dans tout ça ?

Maison des Solidarités ? Lieu d'accueil qui regroupe à présent le Centre Relais, l'Aide Sociale, soit deux services du CCAS de Castanet Tolosan et le PIJ.

C'est désormais un lieu unique d'écoute, d'information, d'accompagnement des usagers dans l'exercice de tous leurs droits. Les domaines du social, de l'emploi, du logement, de la santé, du handicap, des loisirs et de la vie quotidienne sont pris en compte de la même façon.

Cinq personnes composent cette nouvelle équipe à votre disposition :

- Carole et Laetitia : Conseillères en Economie Sociale et Familiale,
- Steve et Nadia : Informateurs Jeunesse,

- Sylvie : Conseillère à l'Aide Sociale, Responsable du PIJ.

Vous êtes donc conviés à visiter ce nouveau lieu dédié aussi aux auzevillois (ses) côté PIJ. Celui-ci vous propose toujours ses services : offres de jobs et de logements, aide au CV et à la lettre de motivation, accès Internet gratuit 1 h par jour sans oublier l'espace documentaire qui a pris de l'ampleur.

Nous remercions vivement les personnels de Castanet Tolosan qui se sont mobilisés pour obtenir ce résultat... que bien des PIJ vont nous envier !

A bientôt au PIJ.

Nadia Tuoni

Pij.castanet@wanadoo.fr

Ouvert du Lundi après midi au vendredi midi :

05 34 70 73 10

Agenda des événements

Lieu de la manifestation	Date	Horaires	Nature de la manifestation	Organisateur	Contact
Durante	30 octobre 2009	20h30	Soirée cinéma	Association REMI avec le soutien de la Mairie	05 61 75 70 74
Salle Orange	6 novembre 2009	soirée	Castagnade en chansons	Mairie	05 61 73 76 84
Mairie	11 novembre 2009	12h	Commémoration armistice 14-18 Pot aux anciens combattants	Mairie	05 61 73 56 02
Mairie	14-29 novembre 2009	journée	Expo d'Art Contemporain	Association Rats d'Arts avec le soutien de la Mairie	www.ratsdart.com
Durante	14 novembre 2009	journée	Journée thématique du cinéma et de la vidéo	Association REMI avec le soutien de la Mairie	05 61 75 70 74
Restaurant scolaire	21 novembre 2009	-	Repas des aînés	Mairie	05 61 73 56 02
Place du Marché	27 novembre 2009	15h-20h	Marché de Noël	Mairie	05 61 73 76 84
Durante	9 décembre 2009	15h	Spectacle jeune public Le 4 ^e trésor	Mairie	05 61 73 76 80 05 61 73 76 84
Mairie	12-20 décembre 2009 (vernissage le 11)	journée	Exposition d'artistes auzevillois	Mairie	05 61 73 76 84
Durante	6 mars 2010	21h	Théâtre C'est pas pareil !?	Théâtre Fugue avec le soutien de la Mairie	06 73 53 10 49
Durante	13 mars 10	20h30	Récital Omar Hasan	Corredor Verde Misiones avec le soutien de la Mairie	05 61 81 21 67
Espace R. Lavergne	27 mars 10	A définir	Carnaval	Mairie	05 61 73 76 84
Place du Marché	30 avril 10	15h-20h	Foire aux plantes	Mairie	05 61 73 76 84



Rentrée au Foyer Rural René Lavergne

Cette année encore, l'ambiance était chaude dès le début du marathon annuel des inscriptions à l'espace René Lavergne, lors des deux premiers week-ends de Septembre.

La logistique, bien qu'expérimentée l'année précédente, n'a pas résisté cette fois à l'assaut des Auzevillois dès l'ouverture des portes, mais les bouchons se sont résorbés sans tarder. Les adhérents, nouveaux ou anciens, se sont rapidement répandus dans les stands des sections réparties dans le gymnase. Près de 800 adhésions ont été ainsi enregistrées, ce qui devrait nous amener à un niveau un peu supérieur à celui de l'année passée, compte tenu des inscriptions à venir. Parmi ces inscriptions, environ 200 concernent des nouveaux adhérents, soit un renouvellement d'environ 25 %, un peu supérieur à celui de la saison dernière (20 %). Bien que trois sections aient été fermées pour diverses raisons, des demandes plus nombreuses ont été enregistrées pour plusieurs activités, principalement celles qui accueillent des très jeunes. Par ailleurs, certaines activités ont très rapidement fait le plein de participants, et ont dû constituer des listes

d'attente. Ces pressions et ces variations dans les demandes peuvent s'expliquer par l'arrivée significative des nouveaux Auzevillois.

La saison 2009/2010 débute donc dans de très bonnes conditions. Le nombre croissant d'adhésions aux activités de loisirs, culturelles ou sportives, du en partie à l'arrivée de nouveaux auzevillois, témoigne de la vitalité des habitants et du rôle social essentiel joué par le Foyer Rural.

Pour faire face à cette demande en progression, nous disposons de l'enthousiasme des bénévoles et des équipements nouveaux mis à notre disposition en cette rentrée par la Mairie d'Auzeville. Ces équipements nouveaux sont des salles de sport scolaires, accessibles le soir après le départ des élèves : deux salles de sport du groupe scolaire Aimé Césaire, deux salles du gymnase du Lycée Agricole. Grâce à ces espaces supplémentaires nous avons pu accepter plus de pratiquants de yoga, développer le tennis et surtout nous créer un vrai club de judo qui permettra aux enfants de 4 à 14 ans de rester à Auzeville jusqu'à l'âge adulte. Par ailleurs, l'accès à de nouvelles salles à la Mairie Vieille et en périphérie de l'école René Goscinny nous apporte aussi des possibilités de développement pour nos activités culturelles. Nous noterons plus particulièrement en cette rentrée la restructuration des équipements et l'offre en micro informatique. **Merci aux bénévoles qui ont permis de réaliser cette rentrée, et bonne reprise à tous !**

Michel Valladon





Fête à la section bridge

Venant ponctuer une saison de bridge bien remplie, la section a organisé sa fête annuelle le 6 juin dans le très beau cadre de la salle Durante.

Après le traditionnel tournoi de l'après-midi, les joueurs, en attendant les résultats, se sont rassemblés autour d'un buffet apéritif bien garni. Ce moment bien sympathique a été mis à profit pour remercier les nombreux adhérents et leurs conjoints de leur participation, également les représentants du Foyer rural, enfin la Municipalité qui a permis l'utilisation de la Durante.

Puis il a été fait un bilan de l'année écoulée.

La section est très active et les 71 adhérents qui la composent assurent tout au long de l'année une très bonne fréquentation aux tournois, lesquels se déroulent dans une ambiance très conviviale. Nos adhérents cultivent parallèlement un remarquable esprit compétitif.

Plus de 60 % de joueurs participent aux différentes compétitions officielles organisées au nom de la Fédération Française de Bridge par le Comité Midi-Pyrénées. Il existe un grand nombre de compétitions à des niveaux différents : Espérance, Promotion, Honneur, Excellence, comportant des tournois sélectifs. Parmi ces compétitions, les Interclubs. Cette année la section du Foyer rural d'Auzeville a présenté une équipe en 1^{re} division (montée de 2^e l'an dernier) 3 équipes en 3^e division et 2 équipes en 4^e division. Chaque équipe comprend 6 joueurs. Sont à féliciter tout particulièrement les équipes de 4^e et 3^eme Divisions qui ont accédé à la Finale de Comité, et pour l'une d'entre elles, qui a accédé à la Finale de Ligue et montera



Après l'effort ...



Le réconfort ... !

l'an prochain en 2^e Division. A remarquer également que la section bridge comprend en son sein des joueurs qui, à titre individuel, ont atteint les finales nationales en classement Honneur ou qui jouent en Excellence. Pour autant, le club ne cultive pas l'élitisme, la convivialité et l'amitié restent de rigueur. Ce rapide bilan étant fait, nous avons levé le verre de l'amitié et souhaité prospérité à la Section bridge ainsi qu'au Foyer rural.

Après l'annonce des résultats, les participants se sont mis à table et ont pu déguster un excellent repas à l'issue duquel des lots et des récompenses ont été distribués.

Après quelques tours de danses, les acteurs de la fête se sont séparés, très satisfaits de la journée passée ensemble dans une très chaude ambiance. Puisque l'occasion m'en est offerte, je tiens à signaler aux lecteurs de cet article, que si le bridge a encore parfois la réputation d'être réservé à une certaine classe sociale et d'exiger des qualités de mathématicien (!), cette double réputation est très largement dépassée. Il suffit d'aimer les cartes. Bien que notre section ne soit pas dotée d'école de bridge, nos portes sont largement ouvertes aux personnes qui voudraient s'y mettre ou s'y remettre, elles seront aidées et toujours les bienvenues.

Jean Viret

Section tennis

■ Bilan de l'année 2009 :

Avec plus de 130 inscrits et 48 enfants à l'école de tennis, la section tennis est en bonne santé. Plusieurs équipes auzevilloises ont participé aux championnats départementaux : 2 équipes de jeunes (12 à 14 ans), 1 équipe senior homme et 1 équipe vétérans homme. L'école de tennis a bénéficié de l'arrivée de 2 nouveaux éducateurs (BE) ce qui a redynamisé sensiblement les groupes et a permis une amélioration du niveau technique des enfants.

En plus des manifestations traditionnelles (fête du tennis, compétitions...) une petite innovation cette année avec la participation au Téléthon dans le cadre d'un tournoi interne. Bilan beaucoup de participants et un beau succès.

■ Perspectives pour la saison 2010 :

Quelques jours après la clôture des inscriptions, nous pouvons observer que la progression se confirme avec

près de 150 inscrits et 45 jeunes à l'école de tennis (avec quelques départs pour des clubs plus importants...). Les premiers cours ont déjà repris grâce à une préparation efficace : pré inscriptions et formation des groupes début septembre.

Les nouvelles possibilités offertes à la section par l'utilisation des installations du lycée agricole nous permettent d'ouvrir de nouveaux créneaux en particulier pour des cours adolescents et adultes débutants (homme et femme), cette activité est en très forte augmentation. La compétition reprendra dès octobre avec les mêmes équipes que pour la saison 2009, nous avons cependant l'ambition de créer une équipe féminine dans les prochains mois. Notre participation au Téléthon et la fête du tennis fin Mai restent bien sûr à l'ordre du jour pour 2010.

Jean-François Reulet



Un beau dimanche d'octobre

Et voilà ! Un « Jour de Fête » de plus à l'actif du Foyer Rural

C'était le 15^e du nom, avec son traditionnel vide-grenier toujours aussi fréquenté.

Comme pour les années passées, cette fête était organisée par le Foyer Rural, avec le soutien logistique de la Mairie et la participation du Secteur Animation et du Secteur Événementiel et Culturel de la Municipalité.

Ce dimanche 4 octobre a débuté par une matinée un peu fraîche pour les bénévoles qui accueillaient les premiers participants au vide grenier, sur le coup de 6 h 45 ! Au total on a recensé 213 exposants (en léger recul par rapport à l'année passée, surtout dû à la multiplicité de ces manifestations sur la périphérie de Toulouse). Le soleil s'est vite mis de la partie et la matinée s'est déroulée avec un afflux de chalandiers qui ont fait le bonheur des vendeurs d'un jour : beaucoup étaient contents de leurs ventes !

L'animation a vite débuté avec Roly, ce facétieux magicien sur son drôle de tricycle, qui, sans ménager sa peine et son temps, a sillonné toute la journée, les allées des stands en faisant la joie des enfants grâce à ses ballons et ses tours de cartes.

A midi après la messe, Monsieur le Maire et les anciens combattants ont rendu hommage aux victimes des dernières guerres devant le monument aux morts. Ils se sont rendus ensuite place de la Mairie-Vieille pour un

apéritif offert par la Municipalité à tous les Auzerois. Là se trouvait la fanfare « Rock Box » avec ses 5 musiciens et son drôle de chef en habit et chapeau haut de forme : ils ont mis de l'ambiance avec leur musique moitié rock, moitié jazz, moitié fanfare... ! Et ils ont continué une bonne partie de l'après-midi.

Puis l'heure du déjeuner étant là, les visiteurs se firent moins nombreux, ce qui permit aux exposants, venus souvent en famille et avec des amis, de déplier la nappe et de s'installer pour un bon pique-nique !

L'après-midi le monde est revenu et les affaires ont repris, avec toujours les animations de rue, et en plus :

- la démonstration de modélisme naval par la section du Foyer menée par Patrick avec toujours autant de passion.
- Le stand de maquillage tenu par Emeline.
- Le jeu des Petits Chineurs : une course au trésor, organisée par Emmanuelle, qui a conduit un peu plus de 20 enfants au milieu des stands pour y chercher la perle rare...
- Le tournoi de foot orchestré par Jacques-Hervé sur le terrain du chemin Delherm et qui a réuni nombreux enfants et jeunes amoureux du foot.

Ces trois dernières animations étaient organisées par le Service Animation de la Mairie.

J'ai oublié de citer la buvette qui était tenue par les bénévoles du Foyer, sous la direction du très compétent Jean, devenu notre « barman numéro 1 » depuis sa prestation dans le dernier numéro du Cabaret auzerois de mars 2008.

Voilà, j'espère ne pas m'être trop répété par rapport au compte rendu du vide grenier de l'an passé, qui avait été aussi bien réussi (cf. La Lettre N°74). Les années passent et nous éprouvons le même plaisir à nous retrouver dans les rues d'Auzerois, au milieu de tant de gens que nous ne voyons pas assez souvent mais que nous prenons plaisir à retrouver dans cette ambiance festive, chaleureuse et bon enfant. Alors, à l'année prochaine ?

Denis Monchy





GO ÉLAN GYM

La saison 2008-2009 a encore été un grand succès : la 3^e place de l'équipe de division nationale ainsi que la 6^e place individuelle de Léna aux championnats de France en ont été les points d'orgue ! Mais nous n'oublierons pas les nombreux titres et podiums obtenus ainsi que la réussite impressionnante des gymnastes des groupes loisirs lors du passage des « Maniques » et « Soleils ».

Gâce à l'enthousiasme et l'engagement de tous ses adhérents, cadres, bénévoles et soutiens, GOELAN-GYM est désormais le 3^e club de Gymnastique Artistique Féminine de la région Midi Pyrénées, le 63^e sur plus de 1100 clubs au niveau Français ! Bravo à tous. Tous ces points positifs et les excellents résultats obtenus ne doivent pas occulter le fait que notre club est à ce jour (et de plus en plus) « à l'étroit » et qu'il ne permet pas d'accompagner chacun de façon optimale dans sa pratique. En particulier, plus de 20 demandes d'inscriptions ont dû



être refusées en ce début de saison 2009-2010. Nous nous engageons dès à présent à accepter prioritairement ces dossiers la saison prochaine.

Le projet de salle spécialisée de Gymnastique Artistique, acrobatique et loisirs qui est à l'étude pour 2013 permettra à la famille Gymnique du Sud Est Toulousain de grandir et de s'épanouir dans les meilleures conditions. Toutes nos gyms l'attendent avec impatience !

Christine Bezard



Le BLAC... c'est reparti pour la saison 2009/2010 !

La saison 2008-2009 a été particulièrement réussie (les seniors garçons accèdent à la région, les seniors filles montent d'une division, les cadets finissent neuvième meilleure équipe de la région...). Elle s'est également terminée par une soirée d'anniversaire le 27 juin 2009 puisque le club a fêté ses 20 ans !

Repri entraînements et compétitions. Cette année encore, le club souhaite concentrer ses efforts sur l'école de basket. Dès l'âge de 7 ans les enfants peuvent venir découvrir la pratique du basketball ! Mini poussins(es), poussins(es), benjamins et benjamines sont les bienvenus(es) ! Des demi-journées de découverte sont régulièrement organisées pour accueillir les débutants. Les enfants bénéficient d'un encadrement de qualité dans des structures adaptées à Auzeville comme à Labège, encadrés par des sportifs diplômés. Des conditions idéales pour se lancer ou se perfectionner ! Le bureau de l'association a été renouvelé lors de l'assemblée générale du 14 mai 2009, il est désormais animé par : N. Gasset (présidente) ; J. Sentenac (secrétaire) ; M-J. Menu (secrétaire adjt.) ; F. Blanc (trésorière) ; L. Evrard (trésorière adjt.). Les responsables d'équipes participent également aux réunions du bureau et à la vie du club : S. Escoffres ; A. Escoffres ; M. Delpéch ; M. Bassatou ; A. Gevret, JF Calvet, L. Rossi, B. Samake.

Le club comporte 13 équipes cette saison : mini poussin, poussin, benjamin, benjamine, minime fille, minime garçon, cadette, cadet, 2 équipes seniors filles, 2 équipes seniors garçons et une équipe loisir. 5 équipes sont en

entente cette année sur les catégories cadettes, benjamins, benjamins, minimes filles et minimes garçons avec les clubs de Castanet et de Saint-Orens, respectivement, catégories pour lesquelles l'effectif du BLAC était trop faible. Les joueurs peuvent ainsi continuer à pratiquer leur sport favori !

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres qui ont rejoint le conseil d'administration ! Sachez qu'il est toujours temps de vous manifester auprès des membres du bureau ou des joueurs que vous connaissez, pour nous rejoindre dans l'animation du club ! Ambiance conviviale assurée ! Cette année nous organiserons également des formations pour la tenue de la table (feuille de match et chronomètre) pour les parents qui souhaitent s'investir et participer à cette activité. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement du club, vous pouvez contacter directement notre présidente (06 87 52 96 46 ou par mail à nathalie.gasset@wanadoo.fr) ou vous connecter sur notre site <http://blac.iffance.com>. Vous y trouverez les actualités du club, vous pourrez faire connaissance avec les équipes ou encore trouver les lieux et horaires des matches. Nous vous donnons rendez vous lors des prochaines rencontres pour encourager nos joueurs !

Nathalie Gasset



CASA revient !

Et oui, « messieurs dames » pour tous les passionnés de glisse, de skateboard, de roller, de trottinette, ou tous les sports un peu étranges qui en dérivent, pour les amateurs, pour les débutants comme les confirmés, pour ceux qui veulent regarder, qui aiment la photo de sport extrême, et pour tous les autres :

■ L'association CASA revient encore cette année !

Toujours collé au stade du D' Delherm, pile entre Castanet et Auzeville, le skatepark et l'association vous accueillent, et accueillent vos enfants, en toute sécurité, avec l'esprit d'équipe, mais surtout dans la bonne humeur que CASA a su créer sur ce petit morceau de

béton. Maintenant une grosse poignée de jeunes se regroupe (plus d'une quarantaine en cette rentrée 2009 !) pour le plaisir et l'évolution de tous !

Les sessions ont lieu les mercredis et dimanches après-midi, dès 15h, n'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Sportivement, Marco Guillaume, président de CASA



C.O.C Football

La saison du C.O. Coteaux Football a repris depuis la mi-Août. Inscrit en championnat de la fédération française de football, l'objectif affiché au niveau des Seniors, est de remonter le plus rapidement en promotion de 1^{re} division et de réaliser un bon parcours en coupe. Pour tenir ces objectifs, le COC a misé sur un entraîneur aguerri, Jean-Michel BIGOU avec un effectif renouvelé à plus de 50%.

L'Ecole de Foot, pour les enfants de 6 à 12 ans, qui est basée à Auzeville-Tolosane et Vigoulet-Auzil, a repris début septembre. Avec 7 éducateurs, pour 70 enfants, le club des coteaux est un des rares clubs du district à être en progression au niveau des effectifs. Les enfants évoluent, suivant les catégories, du plus bas niveau au plus élevé du secteur Est. C'est dans la catégorie des très jeunes 7 et 8 ans que le renouveau a eu lieu, avec près de 20 nouveaux joueurs issus essentiellement de Pechbusque, Vigoulet-Auzil, Vieille-Toulouse. Nous avons enregistré aussi



Equipe des U8-U9



Equipe des U10-U11

quelques recrues d'Auzeville-Tolosane, pour cette première rentrée footballistique. Nous espérons faire mieux l'année prochaine. Les matchs des catégories des plus jeunes se déroulent le samedi après-midi à Auzeville-Tolosane où vous pouvez venir les encourager. L'esprit sportif et convivial du club est bien connu et est reconnu par la Fédération Française de Football par la délivrance d'un label FFF, garant de la qualité des entraînements. **Vous pouvez contacter le club au 06 80 59 31 49 - Site internet www.coc-football.fr**

Philippe Forestier

Du Roller à Auzeville

L'e Roller Club Toulousain (RCT), affilié à la Fédération Française de Roller Skating (FFRS), propose depuis cette année, sur Auzeville-Tolosane, des séances d'initiation Roller et de Rink Hockey. (RCT.sectionjeunes@orange.fr)

■ Initiation roller

L'initiation Roller s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans, désireux de s'initier aux bases du patinage sous la forme d'activités ludiques et adaptées. L'objectif est de savoir se déplacer sans aide extérieure sur un circuit balisé et protégé, pour arriver à

maîtriser les fondamentaux permettant ainsi à l'enfant de pratiquer en milieu ouvert en toute sécurité.



■ Rink hockey

Reconnu discipline de Haut Niveau par le ministère des Sports, le Rink-Hockey est un sport collectif très rapide pratiqué au masculin et au féminin. Alliance d'adresse et de technicité, ce sport procure beaucoup de plaisir aux amateurs de vitesse et de sensations fortes. Le Rink Hockey, sur Auzeville-Tolosane, s'adresse aux jeunes de 8 à 14 ans.

Blandino Lopes
Responsable section jeunes RCT



Dans le dernier numéro, l'équipe de rédaction de La Lettre vous avait annoncé, sinon l'euthanasie, au moins la mise en hibernation du Forum. Mais voilà à peine l'anesthésique administré, le patient a été pris de soubresauts et convulsions. Il était prévu la possibilité de réanimation et voilà on y est... Tant mieux...

30 ou pas 30 ?

Telle est la question

■ Dans « Pont de Bois » !



La vie s'organise dans le nouveau quartier d'Auzeville du « Pont de Bois » et Le Conseil Municipal doit y définir les règles de circulation et

de stationnement des véhicules motorisés. C'est une zone d'habitat pour plus d'un millier de personnes, une zone « de vie », avec de nombreuses familles, beaucoup de jeunes enfants, des écoles, des commerces,... C'est l'occasion de mettre en place à Auzeville de nouvelles règles sur la circulation qui doivent redonner à la personne humaine toute sa place face à la machine !

• LA SECURITE !

Les enfants sont parmi les plus vulnérables face aux engins motorisés, du fait de la turbulence naturelle inhérente à leur âge, du fait du développement incomplet de leurs sens en particulier leur champ de vision limité et du fait de leur taille qui expose particulièrement le crâne au choc. Nous devons les protéger et un des meilleurs moyens est de limiter à 30 km/h la vitesse des engins motorisés.

En terme de sécurité la différence entre 50 km/h et 30 km/h est considérable. L'angle de perception de l'environnement par le conducteur est 2 fois plus grand, la vitesse baisse de 40 % mais l'énergie accumulée par le véhicule baisse de 64%, près des 2/3, avec comme conséquences la distance d'arrêt passant de 28 m à 13 m et la probabilité d'un choc mortel passant de 60% à 15% (*)

• LA SANTE !

Bruit et pollution ! En passant de 50 à 30 km/h, le bruit et la pollution engendrés par les véhicules motorisés diminuent environ dans la même proportion, soit 40 %.

La pollution est particulièrement dangereuse pour les enfants, car les gaz d'échappement CO (oxyde de carbone, toxique du sang), NOx (oxydes d'azote, trou-

bles des voies respiratoires), hydrocarbures imbrûlés et particules diesel (cancérigènes), sont ou bien des gaz de densité égale ou supérieure à celle de l'air ou bien des aérosols en suspension qui demeurent à leur point d'émission*, c'est-à-dire à moins de 1 m du sol, à hauteur des voies respiratoires des enfants. Tout gain en la matière est donc bénéfique à la santé des petits... et des grands ! (Sans oublier la production de CO2 qui contribue à l'effet de serre)

• SENS DE L'HISTOIRE !

La réduction des vitesses est générale. Sur les autoroutes il est fortement question de ramener la vitesse à 110 km/h (des tronçons y sont déjà, comme l'A9 à l'est de Montpellier,...). Les voies express sont ramenées de 110 km/h à 90 km/h.

L'ex-nationale 113 a été ramenée de 90 à 50 km/h (à partir de Castanet). Limiter la vitesse à 30 km/h dans les lotissements et les villages s'inscrit dans cette logique et est une mesure parfaitement cohérente. Déjà dans Auzeville, le chemin des Écoles et le chemin Del Prat sont à 30 km/h sur 80% de leur longueur, le tronçon chemin de l'Eglise-chemin de la Mairie l'est aussi quasiment entre le square des Droits de l'Homme et le chemin St-Jean. Le pli est pris et la mesure peut être généralisée. Le Pont de Bois est une opportunité à ne pas manquer !

L'opinion a très bien compris le problème, à la fois du point de vue de la raréfaction de la ressource (nous sommes au « peak oil », c'est-à-dire que la production de pétrole commence à décroître au point que Total envisage de fermer une de ses raffineries en France) et du point de vue de la pollution et de la contribution à l'effet de serre.

Dans les zones d'habitat, la voiture est désormais considérée comme un parasite. Certes un parasite souvent utile, parfois indispensable (transports personnes âgées, paquets lourds ou encombrants,...) qui sera toléré s'il se fait oublier. Rouler à 30km/h est un moyen d'y parvenir et de faire coexister pacifiquement l'homme et la voiture dans ces zones.

M. Bouchardy

* Source : Sécurité routière

■ Dans « Pont de Bois » !



Les considérants (sécurité, santé) avancés par les partisans de la généralisation des zones 30 sont parfaitement légitimes mais on ne peut clore la question avec ce seul plaidoyer pour les zones 30, il faut aussi considérer l'ensemble des facteurs. Il y a en particulier l'existence de la définition réglementaire des limita-

tions à 30 et des zones 30. Le code de la Route dans son article R110-2 les définit ainsi : « section ou ensemble de sections de voies constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable ».

Rectificatifs : (1) Aujourd'hui, dans la commune, en plus des limitations ponctuelles à 30 sur les ralentisseurs, il y a deux zones trente. La première d'environ 250 m, chemin des Ecoles, se situe au droit du groupe scolaire R. Goscinny, marquée de 3 ralentisseurs. L'autre d'environ 150 m, allée du Viognier protège l'entrée de l'école A. Césaire.

(2) Sur les deux communes de Castanet et d'Auzeville l'ex-RN 113 était déjà limitée à 50 km/h.

Pour tout texte réglementaire, tous les termes sont importants y compris la fin qui mentionne des aménagements d'ensemble cohérents avec la limitation de vitesse.

Tant que la voiture sera considérée comme un parasite, tous les moyens sembleront bons pour dissuader de son emploi, y compris sur les itinéraires qui viennent d'être construits pour son usage. Par contre, lorsque dès la conception initiale d'un projet d'urbanisme, la dimension automobile a été considérée pour ce qu'elle est et doit rester pour les habitants, on obtient, comme par exemple au cœur de quartier du Pont de Bois, une vaste zone presque exclusivement piétonne, essentiellement desservie par des impasses et accessible en pé-

phérie du secteur par des voies ordinaires d'agglomération. Sauf à admettre que les enfants transforment les rues principales en terrain de jeu (ce que les parents devraient leur interdire) il n'y a pas de risque spécifique. Aussi, sous réserve de l'observation de la circulation, ce quartier n'a pas besoin d'aménagements particuliers autres que ceux initialement prévus et surtout pas de la systématisation a priori d'une limitation à 30. Si ce devait être le cas, la solution ne saurait être limitée à l'implantation de quelques panneaux de signalisation mais elle devrait passer par la réalisation des aménagements d'ensemble nécessaires. Ces aménagements n'ont pas été prévus et ne sont pas financés. Pour toutes ces raisons, aujourd'hui, la mise en zone 30 du quartier n'est pas d'actualité.

Il faut aussi considérer que le développement n'est pas encore terminé et des secteurs voisins restent à construire. La zone commerciale sur la RD813 sera aussi accessible à partir du quartier, notamment à pied. Un axe de cette zone se situera en prolongement du mail de la Cocagne et sera l'accès piéton logique. Sa traversée de l'allée de Camp-ferrand devra faire l'objet d'une attention particulière et sera peut-être traitée avec des équipements qui seront accompagnés d'une limitation à 30. C'est un exemple, il peut y en avoir d'autres.

Une Mairie doit répondre au souci de sécurité et de tranquillité des habitants. Pour l'efficacité des mesures, faut-il :

- faire les aménagements ponctuels correspondant à des problèmes particuliers identifiés et mettre les moyens à la hauteur du problème ou
- délimiter 45 ha où l'automobile est fortement contrainte en vitesse, sans que le critère sécurité ne soit pareillement prégnant sur la zone et avec des aménagements dont l'ampleur aura été limitée pour des raisons financières ?

Yves Lamboeuf

Rappel : en agglomération, en dehors des zones 30 et sauf mention contraire, la vitesse est limitée à 50 km/h.

Michel Bouchardy
est membre de la commission municipale
« Environnement et Déplacements »
et animateur du GTC
(Groupe de Travail Circulation).

Yves Lamboeuf
est adjoint au Maire.



100 bougies pour l'ENSAT



Le vendredi 2 octobre, l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Toulouse fêtait ses 100 ans. Fondée en 1909 sous l'impulsion de Paul Sabatier, Prix Nobel de Chimie, l'Institut Agricole de Toulouse s'installe avenue de Muret en 1948 et devient l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse.

En 1970 elle contribue avec l'ENSEEIH et l'ENSIACET à la création de l'Institut National Polytechnique de Toulouse. Au 1^{er} janvier 1998, l'ENSAT s'implante au cœur de l'Agrobiopole Toulouse-Auzeville.

L'ENSAT aujourd'hui, c'est la formation de 150 ingénieurs de haut niveau par an dans des filières très diversifiées, l'agronomie, l'agro-alimentaire, l'agro-industrie ou encore l'environnement. Amhed LEBRIHI, directeur de l'INP-ENSAT précise que l'école se distingue « par l'excellence de sa formation mais aussi par la pertinence de sa recherche ». Elle s'est adaptée au fil du temps à l'évolution du monde et propose aujourd'hui des spécialisations qui répondent aux nouveaux besoins de la société liés à l'urbanisation, à l'évolution des populations, au développement durable ainsi qu'aux nouvelles attentes des consommateurs.

« La formation, la recherche et les relations industrielles sont les trois piliers sur lesquels nous entendons asseoir le développement de l'école » rajoute le Directeur. 700 étudiants sont formés chaque année dans cette école, par le biais de la formation initiale et de la formation continue. C'est la 2^e école d'agronomie de France. N'oublions pas que la France est la 2^e puissance exportatrice agricole mondiale après les Etats Unis. La Cérémonie commença par

le discours de Gilbert CASAMATTA Président de l'Institut Polytechnique de Toulouse, lui succédèrent à la tribune, Alain COSTES, Président du Conseil de l'INP-ENSAT, Michèle BLEUSE, Conseillère Déléguée de la Mairie de Toulouse, François-Régis VALETTE, Président du Sicoval et Maire d'Auzeville-Tolosane, et Pascal BOLOT, Secrétaire Général pour les Affaires régionales à la Préfecture de Toulouse. Louis ALBERTINI, professeur émérite de l'ENSAT présenta la trajectoire historique de l'école.

L'ouvrage : « INP-ENSAT 1909-2009 Cent ans d'Agronomie » retrace les évolutions de l'agriculture et de l'ENSAT au XX^e siècle ainsi que les grands domaines scientifiques de l'école. Ce document richement illustré paraîtra en octobre.

Au cours de l'après midi, devant une foule nombreuse de spécialistes et d'anciens de l'école, heureux de se retrouver, trois séquences débats furent présentées : Gestion du risque et sécurité sanitaire des aliments ; Les défis agricoles et alimentaires dans le monde ; Les territoires ruraux à la rescousse ?

Avant la cérémonie officielle du 2 octobre, les festivités ont débuté par l'inauguration, le 2 juin dernier d'un musée qui rassemble documents, photos, objets, machines agricoles, etc. L'arrivée de 3 400 invités fut très précisément orchestrée par les élèves ingénieurs de 1^{re} année. L'après midi fut animée par l'orchestre de jazz de l'ENSAT.

■ Les objectifs de l'Ecole :

Qualité et diversité de recrutement des étudiants, acquisition d'une formation généraliste appropriée au premier emploi, articulation permanente enseignement, recherche, utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, internationalisation de la formation : 75 % des étudiants effectuent un stage à l'étranger.

Pierrette Villardry

Tatiana Konan

Le Centre de Documentation et d'Information du lycée agricole d'Auzeville a organisé une exposition consacrée à une jeune artiste ivoirienne, Tatiana Konan, actuellement en résidence à Blagnac.

Ses peintures, ses figurines et formes géométriques signifiant l'amour et la paix sociale, ont été exposées du 6 au 23 octobre au CDI. Ses tableaux portent sur la revalorisation de sa culture Akan et au delà de celle de l'Afrique, avec différentes techniques : collages, pigments, colorants, huile, acrylique, empâtements, objets hétéroclites. Ce travail s'inscrit dans le volet social de nos actions Agenda 21, développement durable, qui est poursuivi sur l'EPLFPA, pour la troisième année. Tatiana Konan a reçu les élèves et leurs professeurs, classes par classes afin de parler de son travail, de sa culture, de la condition des femmes africaines, etc. Elle a expliqué toute la symbolique de ses tableaux liée à la vie africaine. Bonne chance à cette artiste douée qui sait si bien faire passer ses messages.

Pierrette Villardry





Le BRF pour une gestion biologique des nutriments et de l'eau de nos terrains potagers

A la suite de la conférence sur le bois raméal fragmenté (BRF) par Jacky DUPETY qui s'est déroulée le 19 Juin 2009 à la salle de la commune, il s'agit à présent de se mettre à l'ouvrage. La sécheresse de cet été nous conforte dans la nécessité de rechercher des solutions de culture réduisant les nécessités d'arrosage. (Pour exemple, mon potager de 150m² avait bu dès la mi-août les 12 000 litres d'eau de pluie récoltés avant l'été, ceci malgré un paillage quasi-intégral).

Il s'agit d'un enjeu majeur pour les décennies qui viennent. Nous voulons expérimenter une technique qui a déjà fait ses preuves dans des terrains encore plus exigeants que les nôtres (Causses du Quercy, Mali).

Réaliser des cultures sur BRF nécessite 4 étapes:

- **Couper des rameaux et des jeunes branches** : hormis les lauriers et les conifères, tout bois est bon pour faire du BRF. Les bois tanniques semblent les plus appropriés. Cette opération de coupe ou taille peut se dérouler à partir de début Octobre. L'arbre a terminé sa saison, et les rameaux vont peu à peu se libérer de leurs feuilles. Leur présence dans le BRF ne semble pas gênante.

La descente de sève est amorcée et les rameaux se chargent de tous les éléments nutritifs des rameaux de l'année.

- **Broyer ces rameaux** : l'objectif est de permettre un développement fongique (les champignons) intense. Mais si la lignine contenue dans le bois va constituer un aliment de choix pour les champignons, l'écorce est là pour protéger le bois des champignons.

Il s'agit donc, en broyant les branches, de détruire cette barrière protectrice naturelle et de favoriser ainsi les capacités d'installation fongiques. On réalise l'opération entre novembre et février (au plus tard).

- **Epandre le broyat sur les sols à traiter** : cette opération doit être réalisée dans les 24h à 36h suivant le broyage.

En effet, laisser « monter en température » un tas de broyat signifierait favoriser l'installation de bactéries (fermentation) et concurrencerait sérieusement la présence fongique recherchée. Par contre, stocker des branches avant le broyage pendant quelques semaines ne pose aucun problème. L'épandage d'une épaisseur de 5cm de BRF est suffisante. Avec 1m³ on traite donc 20m² de terrain. Faites vos comptes...

- **Incorporer le BRF au sol** : Au printemps, avant de semer ou de planter, il est recommandé de griffer le sol sur quelques cm pour incorporer le BRF. L'opération de décomposition du bois étant aérobie, il convient de ne pas trop incorporer, pour ne pas « étouffer » le BRF.

Cette technique présente l'avantage d'éviter le bêchage des jardins.

Le groupe Auzevillois de travail sur le sujet du BRF en est à l'étape 1. Mais encore faut-il disposer de bois à couper... Nous lançons donc un appel aux habitants de la commune. Nous sommes à la recherche de tous déchets de taille.

Si vous prévoyez de tailler vos haies durant le mois d'octobre ou un peu plus tard, n'hésitez pas à nous contacter (envoyez un mail à brf.auzeville@orange.brf ou appelez Jean-Marc au 09 79 17 56 52).

Nous pouvons récupérer directement chez vous vos déchets, ce qui comporte trois avantages :

- **Pour vous** : cela vous évite de vous rendre à la déchetterie (et surtout, ne brûlez jamais vos déchets organiques, le bilan écologique est catastrophique)
- **Pour nous** : Vous nous permettez de disposer de la matière première essentielle à notre projet d'aggradation de nos sols.
- **Pour la collectivité** : La réduction du volume de déchets verts déposés à la déchetterie réduit les coûts.

Cette action est en ligne avec les orientations du développement durable :

- **environnemental** : réduction de l'utilisation des intrants dans les jardins,
- **social** : création de lien social entre les membres de l'association,
- **économique** : réduction du coût de traitement des déchets.

Nous tiendrons informés nos concitoyens de l'avancement de notre projet, et des résultats obtenus.

Nous remercions par avance toutes les personnes qui participeront au projet sous quelque forme que ce soit (apport de déchets de taille, aide aux chantiers de broyage...).

Merci aussi à la municipalité d'Auzeville pour son soutien direct ou au travers de la commission Environnement.

Jean-Marc Thouéry
Correspondant Auzevillois de l'AVEBRF
(Association pour la Valorisation et
l'Expérimentation du Bois Raméal Fragmenté)

Europe : les événements de l'été et de l'automne 2009

Nous avons noté pour vous : le nouveau Parlement européen, l'élection du Président de la Commission européenne, l'élection de la Chancelière en Allemagne, le référendum en Irlande sur le traité de Lisbonne et enfin les mesures préconisées par le sommet international G20 à Pittsburgh aux Etats-Unis

■ Le nouveau Parlement européen PE ⁽¹⁾

Les députés européens ont été élus le 7 juin pour 5 ans. Le nouveau PE compte 736 membres. Il est composé de 7 groupes politiques :

Le **PPE** parti populaire européen de centre droit, le **PSE** parti socialiste européen, les Libéraux, les Verts, les Européens sceptiques, la Gauche radicale, les Européens contre l'Europe. Les Non inscrits ne siègent dans aucun groupe. Le paysage politique est similaire au précédent PE. Comme le veut la tradition, les deux principaux groupes **PPE** et **PSE** s'arrangent pour occuper la présidence du PE en alternance chaque moitié de mandat (deux ans et demi). Grande nouveauté cette fois, c'est le budget européen qui finance les salaires des députés et non plus les budgets des parlements nationaux. Le salaire mensuel d'un député européen est de 7 600 € brut ou 5 500 après impôt. A travail égal salaire égal.

■ L'élection du Président de la Commission européenne CE ⁽¹⁾

A Strasbourg le Parlement européen a reconduit le 16 septembre **José Manuel Barroso** pour un 2^e mandat à la tête de la commission pour 5 ans. Ancien Premier ministre du Portugal, 53 ans, il est élu après une longue campagne électorale débutée en juin d'un scrutin à bulletins secrets. Il a recueilli 382 voix face à 219 opposants et 117 abstentions.

■ L'élection de la Chancelière en Allemagne ⁽²⁾

Angela Merkel a été réélue le 27 septembre pour un nouveau mandat de 4 ans. Les dernières élections législatives ont donné des résultats favorables à la droite.

CDU Chrétien démocrate 33,8 %, SPD Social démocrate 23,1 % a subi la pire défaite de son histoire, FDP les libéraux 14,8 % a obtenu le score jamais atteint, Gauche radicale Communistes de l'ex. RDA 12,4 % d'où venait la Chancelière, Les Verts 10,1 %.

Angela Merkel veut mettre le cap à droite avec les libéraux après avoir reçu mandat pour relever les défis de la crise éco-

nomique. Elle va former un nouveau gouvernement d'ici le 9 novembre date de la célébration du 20^e anniversaire de la chute du mur de Berlin. Elle accorde la priorité à la lutte contre le chômage et pour la baisse des impôts.

■ Le référendum en Irlande sur le traité de Lisbonne ^{(3) (4)}

L'Irlande a voté **OUI** à **67,13 %** le 2 octobre pour le traité de Lisbonne. C'est un jour mémorable pour l'Irlande et pour l'Europe a déclaré le Premier ministre irlandais Brian Cowen. Sur les 27 Etats membres 26 ont déjà voté OUI. Il reste la République tchèque. Mais tout devrait rentrer dans l'ordre sous la pression de Bruxelles.

■ Les principales mesures préconisées par le sommet du G20 à Pittsburgh ⁽¹⁾

Le sommet s'est achevé le 25 septembre. Il devient le **principal forum de coordination économique internationale**. Deux sommets sont prévus en 2010 au Canada et en Corée du Sud. En finance, limiter le bonus, rémunérer selon des **performances à long terme** par un versement différé.

Il faut maintenir les **plans de relance** jusqu'à une reprise durable. Pour le **FMI** ⁽⁴⁾, **rééquilibrer des droits de vote** en faveur des pays émergents (Chine Inde Brésil Corée Turquie...) Le 22 octobre 2009

Tho KHA-VANG

Consulter les « **Nouvelles Lettres d'Auzeville** »

⁽¹⁾ N° 76 : La revue de l'Europe en mai 2009
page 34 - Les élections du 7 juin 2009,
la Commission européenne, la crise économique mondiale.

⁽²⁾ N° 69 : La présidence allemande de l'Union européenne
page 26 - février 2007

⁽³⁾ N° 73 : La revue de l'Europe
page 37 - (Le mini traité de Constitution européenne)

⁽⁴⁾ N° 72 : L'Europe, la France et le monde
page 24 - (Le mini traité de Lisbonne, le FMI ?DSK?)

État civil de juin à octobre 2009

■ NAISSANCES

- Anaëlle et Johan Alek 24 juin
- Baptiste Brel 25 juillet
- Narjes Bessahra 2 octobre



■ MARIAGES

- Aurélia Billard et Cédric Aymard 6 juin
- Justine Vellas et P.-Y. de Kérimel de Kerveno 27 juin
- Marie-Gabrielle Pobeau et Douglas Armstrong 4 juillet
- Kristell Genillon-Fricotelle et Guilhem de Milhe de Saint Victor 13 juillet
- Lise Seifert et David Gargir 18 juillet
- Marie Casimiro et Sylvain Crépin 31 juillet
- Magali Rocacher et Christophe Danjan 1^{er} août
- Christine Rozinthe et Olivier Briand 1^{er} août
- Sophie Sinclair et Alexandre Pourcel 15 août
- Béatrice Mora et Laurent Arata 29 août
- Adeline Furlanetto et Michaël Garitey 12 septembre
- Anne Ernoult et Christophe Boiago 24 octobre



■ DÉCÈS

- Joseph Vicente (91 ans) 18 juin
- Jean-Pierre Peres (79 ans) 4 juillet
- Pierre Bernard (78 ans) 25 juillet
- Gabriel Lowitz (87 ans) 27 juillet
- Suzanne Maupas vve de Angel Perez (91 ans) 4 août
- Raphaëlle Martinez vve de Henri Gleyzes (89 ans) 5 août
- Jean Servant (78 ans) 13 août
- Pierre Bachelard (67 ans) 1^{er} septembre
- Catherine Tereszko vve de Alexandre Dubyk (84 ans) 2 octobre
- Céleste Marques vve de Henrique Da Piedade Balonas (83 ans) 14 octobre
- Maïté Bernies ép. Erbani (69 ans) 20 octobre

Nous nous associons à vos joies et à vos peines.

Carnet noir

Maïté Erbani

Maïté nous a quittés, le 20 octobre dernier, en cette journée d'automne. Tous ceux qui ont connu Maïté, et ils sont nombreux sur notre commune, conservent le souvenir d'une personne vivante, dynamique, généreuse, engagée. Refusant la médiocrité, l'indifférence, l'égoïsme, elle s'impliquait profondément dans les nombreuses causes qui lui tenaient à cœur.

Entière, passionnée elle était de tous les combats pour défendre tous ceux que la vie n'avait pas épargnés. Les dernières années de sa vie, sa maladie ne lui permettait plus de continuer ses multiples activités. Que son mari Emilio, ses enfants, sa famille soient assurés de toute notre sympathie et de toute notre très sincère amitié.

Pharmacie de garde

novembre	décembre	janvier 2010
1^{er} Rabeaudière (Etesse) 8 Tolosane 11 & 15 Collège (Fedou) 22 Martineau 29 Lauragais (Guichou, Limousy, Marrakchi)	6 Sperte 13 Popineau / Vergne 20 Occitanie (Babouchian) 25 & 27 Lepargneur	1^{er} & 3 Dubois / Réveillon 



Inauguration de la crèche Le Petit Pont et de l'école Aimé Césaire

